

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [389] - 436 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

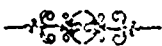
Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00
(Payable l'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE.

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
Les Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

L'Enfant Maudit

RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

X

Le crime.

TANDIS que M. Salmon montait chez Makensie, Morin conduisit son cheval à l'écurie, le plaça à côté de celui du banquier, et remplit de foin les râteliers. Andoche, son camarade, venait d'accrocher une lanterne à la muraille et versait l'avoine qui devait rendre un peu de vigueur aux bêtes surmenées.

Dans un angle garanti par quatre planches mal clouées, était couché sur des bottes de paille recouvertes de gros draps de chanvre un homme d'un âge indéfini dont le visage se perdait à demi dans l'ombre.

Un bandeau noir couvrait un de ses yeux, des cheveux embroussaillés descendaient sur son front jusqu'à voiler ses sourcils, et quand il adressait la parole aux valets ou répondait à leurs questions, sa voix nasillarde et traî-

nante ressemblait à celle d'un homme conservant à peine un souffle de vie.

Cependant pour quiconque aurait étudié tour à tour sa voix et sa physionomie, Taupier devait être, comme l'affirmait Morin, plus paresseux que malade, et il abusait d'un maître à qui il ne rendait aucun service.

—Morin, dit-il d'un accent très-bas, la fièvre me dévore, Morin, à boire!

—Bah! fit Morin, la soif, la fièvre, tout cela est un avant-goût de l'enfer, où vous ne pouvez manquer d'aller.

—Moi, Seigneur Jésus! comme si je ne faisais pas assez pénitence.

—Pénitence, vous! je crois bien plutôt que vous allongez tous les jours la liste de vos péchés, quand ce ne serait que par votre fainéantise.

—Ma fainéantise! Mais les douleurs que je ressens dans les jambes me clouent sur ce méchant lit de paille, je souffre mort et passion.

—Alors, reprit Morin, laissez venir le médecin que monsieur offre de payer.

—Les médecins ne sont bons qu'à peupler les cimetières; ils reçoivent des patentes de l'université pour cela.

—Les opinions sont libres, Jean Taupier. Bien des paysans pensent comme vous que le grade de docteur ne rend pas plus savant, et que le pouvoir de guérir les maladies est un don spécial. Mais à défaut de M. Geraut, nous avons le Chanvreur, un vieux de quatre-vingt-dix-neuf ans, qui remet les membres, raccommode les cassures, coupe les fièvres et conjure les sorts. C'est un malin, celui-là! et je vous le jure, Jean Taupier, il en faudrait de plus finauds que vous pour l'attraper. Avec un pof d'onguent le Chanvreur vous enlèverait votre mal,

et vous pourriez à votre gré reprendre la grande route ou rester ici en travaillant bravement comme les autres.

—Le maître vous a-t-il chargé de me dire cela ?

—Lui ! Quand on vous accuse il a la bonté de vous défendre. Seulement, nous qui sommes depuis longtemps dans la maison, nous prenons, comme de juste, les intérêts de M. Makensie. Si vous étiez un vrai pauvre, un de ces envoyés du bon Dieu qui portent bonheur à une maison, je vous tiendrais un autre langage, mais êtes-vous chrétien, seulement, vous qui ne cessez d'accuser la Providence ?

—Je l'accuse ! je l'accuse ! et qui vous dit que je n'en ai pas le droit ?

—Le droit ! voilà encore une parole impie.

—Vous me reprochez le pain que l'on me jette ici comme on ferait à un chien malade.... Savez-vous que j'ai été riche, Morin ? riche à posséder des terres et de l'argent, riche à me dire que je vivrais de mes rentes dans un pays où tout le monde me saluait très-bas.... Se souvenir de cela, et se voir réduit à recevoir l'hospitalité à Château-Tempête et à s'entendre disputer par les valets la place que l'on m'abandonne dans une écurie. Oh ! pour retrouver mon ancienne fortune, pour faire encore sonner des pièces d'or dans mes doigts, pour lier des paquets de billets de banque, je donnerais....

—Votre âme au diable, pas vrai ?

—Je ne sais pas, mais....

—Vous vous flattez, Taupier, c'est déjà fait.

Et puis, ajouta Andoche, pour un malade vous parlez trop, pour un fiévreux vous vous donnez trop d'agitation. Mettez vos poings sur vos yeux et dormez ferme, la nuit ne sera pas longue.

—Pourquoi ? demanda Jean Taupier.

—D'abord, parce que je me marie demain, reprit Morin en riant, et je vous en prévient, les violons arriveront de bonne heure. Depuis dix ans que Monsieur est à Château-Tempête nous n'y avons pas encore dansé, et dame, nous voulons une revanche... Qui sait si jamais le maître montrera tant de bonté indulgente. Si, le petit Gaspard n'avait supplié pour que les violons viennent ici, si mademoiselle Thérèse n'avait promis de danser à mon bal de

fiançailles, il eût été inutile de jaser fête et mariage ; Colette et moi nous aurions été obligés d'y renoncer, ou bien forcés de quitter une maison qui, sauf la tristesse qu'on y respire, est bien la vraie maison de la charité.

—Et la musique et les danseurs envahiront le parc ?

—A sept heures sonnantes, Jean Taupier. Si vous suiviez mon conseil, vous danseriez avec tout le monde, vous seriez radicalement guéri.

—Alors jusqu'à sept heures....

—Oh ! vous serez réveillé auparavant.

—Par qui ?

—Par un des voyageurs que l'orage nous a amenés.... M. Michelin, le banquier, sous prétexte qu'il porte une sacochette remplie d'or, a déclaré qu'il n'avait besoin de personne pour atteler son cheval, et qu'il partirait à l'aube.

—Il est riche, ce M. Michelin ?

—Faut croire, Jean Taupier, quand on porte soixante mille francs avec soi... Savez-vous ce que c'est que soixante mille francs ?

—Je les ai eus ! Je les ai eus... murmura Taupier d'une voix frémillante, et on m'a tout pris.... tout pris....

—Qui ça ? des voleurs ?

—Oui, des voleurs. Ceux qui dérobent l'argent sont toujours des voleurs, pas vrai ? Mais il y a des gens que le gouvernement paie pour ruiner les autres.... des gens qui vous traînent devant les tribunaux.... Oh ! misère et malheur !

—Voilà encore que vous vous agitez, Taupier. Tenez-vous tranquille sous votre couverture et dormez en tâchant de faire de bons rêves, quoique les bons rêves soient les enfants d'une bonne conscience.... Enfin, suffit....

—Viens-tu, Andoche ? demanda Morin.

—Oui, répondit le jeune garçon, la besogne est faite, les chevaux soignés, nous avons ordre de rentrer dans nos chambres de bonne heure, et il est tard, si tard que nous ne ferons qu'un quart de nuit, comme des matelots.

Les deux jeunes gens sortirent en souhaitant le bonsoir à Jean Taupier qui leur répondit d'une voix rogue, puis murmura, quand la porte de l'écurie se fut refermée :

—Soixante mille francs en or....

Une demi-heure après M. Salmon quittait Château-Tempête, et le silence

le plus complet régnait dans cette demeure que venaient de visiter la ruine et le désespoir.

Tous les bruits s'éteignirent l'un après l'autre, et quand minuit sonna à l'église du village des Aigles, la maison entière semblait plonger dans le sommeil.

Il avait fallu longtemps à David Makensie pour retrouver le calme après le départ du notaire.

L'orage de son cœur s'apaisa pourtant ; il regrettait moins sa fortune perdue que son rêve évanoui, et quelque éprouvée qu'eût été sa vie, le chagrin qu'il ressentait n'était pas le moindre de ceux qu'il avait déjà subis.

Il pouvait être trois heures du matin quand le mouvement recommença à Château-Tempête, mais un mouvement si faible qu'on eût pu croire que l'être qui traversait les corridors était doué plutôt de l'apparence que la réalité de la vie.

Cet homme qui marchait avec une lenteur et des précautions infinies commença par visiter la vaste salle où travaillaient la veille le Chauvreur et les domestiques. Un regard rapide et investigateur lui montra sur un siège le manteau et le chapeau que Makensie y avait déposé la veille. Il jeta le premier sur ses épaules et enfonça l'autre sur sa tête, puis d'un pas étouffé il s'approcha d'une porte vitrée et plongea son regard dans une petite chambre :

Si Gaspard ne dormait pas ? murmura-t-il. Pas de bruit, rien, pas même une respiration... Nul danger de ce côté... Allons...

L'homme reprit sa lanterne qui jetait dans la salle une lueur blafarde, puis la dissimulant à demi sous son manteau il gravit l'escalier, s'arrêtant à chaque marche, et s'appuyant parfois contre le mur.

A mesure qu'il montait son pas devenait plus lourd ; on eût dit que les palpitations de son cœur l'étouffaient.

Enfin, il s'arrêta devant une porte, en souleva le loquet puis la referma rapidement. L'homme s'approcha du lit sur lequel reposait Michelin, et s'inclinant vers le voyageur, il constata qu'il dormait.

Une courroie de cuir dépassait l'oreiller du banquier et tranchait sur les draps blancs.

—La sacoche ! murmura l'homme, la sacoche !

Il plaça sa lanterne sur sa table de nuit, prit dans sa poche un couteau dont une virole assujettissait la lame, puis, avec une lenteur calculée il retira le manteau qui lui couvrait les épaules et le plaça sur son bras.

—Il est plus fort que moi...fit-il, s'il résiste....

Le misérable se pencha au-dessus du lit, lança le lourd manteau sur la tête de Michelin, qui se débattit et fit des efforts pour crier. Alors l'assassin, craignant que la victime parvint à se dégager de son étreinte, lui enfonça son couteau dans la poitrine.

Le banquier se tordit de douleur, le corps fut agité d'un long spasme, puis il demeura inerte.

Avec un horrible sang-froid l'assassin rapprocha le cadavre des bords ensanglantés du lit et commença la toilette du mort.

La roideur cadavérique n'avait pas eu le temps d'envahir les membres.

Si la tâche fut difficile, elle restait possible cependant, et il suffit d'un quart d'heure au meurtrier pour l'achever.

Quand elle fut finie l'assassin essuya le couteau aux draps sanglants, le jeta dans la chambre, rabattit la couverture, chargea le cadavre sur son épaule, et tenant d'une main la sacoche et le manteau, tandis que de l'autre il soutenait le cadavre ; il descendit pieds nus l'escalier.

Arrivé au bas il s'assit sur les marches, respira un instant, reprit son fardeau, traversa la salle des domestiques et gagna l'écurie.

L'assassin étendit le cadavre sur la litière, puis il prit le cheval de Michelin, l'amena dans la cour, roula la voiture du banquier hors de la remise, et se mit à l'atteler.

La lune s'était levée, toute trace d'orage avait disparu ; il faisait un admirable crépuscule matinal et déjà des clartés roses se montrant à l'horizon annonçaient le lever de l'aurore.

Encore une demi-heure et le mouvement recommencerait dans le domaine de Makensie.

Dès que le cheval blanc fut attelé à la voiture, l'assassin, pour la dernière fois, prit le cadavre, devenu plus pesant, et le porta jusqu'au cabriolet, dans lequel il parvint à le hisser. Il

l'accota contre les coussins, le maintint en avant à l'aide du tablier, plaça les rênes entre ses mains inertes, cingla d'un coup de fouet les flancs du cheval, et la voiture quittant la cour de Château-Tempête roula sur le chemin montant au village des Aigles.

Alors seulement l'assassin respira.

Un moment il suivit du regard le véhicule gravissant la côte, puis il rentra dans la maison, et le silence pesa de nouveau sur elle ; mais cette fois le silence semblait plus lourd, et l'on eût dit que des ailes noires palpitaient dans l'air.

Ce n'était pas seulement le deuil qui faisait cette demeure lugubre, le sang venait de la rendre effrayante, et d'appeler sur elle la foudre qui la veille l'avait respectée.

Le jour se levait, la fanfare bruyante des coqs ne tarda point à arracher au sommeil les garçons et les filles de la ferme. Pendant une heure il y régna un mouvement dont rien ne saurait donner l'idée. Les hommes plongeaient dans le grand abreuvoir leur visage ruisselant d'eau. Les femmes revêtaient le costume du dimanche ; tout travail devait être suspendu à l'occasion des fiançailles de Morin et de Colette. On se pressait de donner la provende au bétail afin de se trouver complètement libre.

Quand Andoche entra dans l'écurie il regarda Taupier, qui, le visage tourné vers la muraille, semblait s'éveiller d'un sommeil profond.

— Ne pourriez-vous faire moins de tapage ? demanda-t-il d'une voix rogue, les malades ne ressemblent guère à des fiancés.

— Bah ! répondit Andoche, m'est avis que si vous le vouliez vous danseriez tout comme nous. Quant au tapage les violons sont en route, et bon gré malgré vous les entendrez.

En effet, une demi-heure après deux violoneux entraient dans la cour de la ferme et prenaient le chemin du pré, où une estrade avait été préparée pour eux.

Tientôt de tous les côtés, de tous les sentiers accoururent des femmes, des filles, des enfants en habit de fête, le bouquet au côté, le sourire aux lèvres.

Morin et Colette étaient aimés de tout le monde, assister à leurs fiançailles était une manière de leur témoigner de la sympathie. D'ailleurs la curio-

sité était pour quelque chose dans l'empressement général. Si les pauvres du village des Aigles savaient trouver Makensie dans son cabinet, ils ne franchissaient guère le seuil des jardins. Le parc, rétabli dans tout son luxe, gardait pour eux l'attrait de la nouveauté.

Ils se hâtèrent donc, arrivant par groupes, serrant la main aux domestiques, saluant M. Guillaume, qui avait voulu arriver le premier, souhaitant le bonjour à la Colporteuse et embrassant le petit Gaspard, dont le joli visage rayonnait de joie et qui montrait orgueilleusement le beau livre dont M. Guillaume lui avait fait présent.

On entendait déjà les ritournelles des violoneux quand Makensie descendit de sa chambre et rejoignit dans la grande salle les fiancés qui l'attendaient.

Sa physionomie austère ne gardait plus de trace du désespoir que le notaire avait pu y lire.

Le calme paraissait être descendu dans cette âme silencieuse.

Makensie était de ceux qui commandent à leur douleur, et gardent la pudeur de leurs larmes.

— Morin, demanda-t-il, où sont mes hôtes ?

— Monsieur, répondit le jeune homme, le banquier à la sacoche nous avait tous prévenus qu'il attellerait lui-même son cheval. Quand je suis descendu, à cinq heures, dans l'écurie, la bête et le cabriolet avaient disparu de la remise... Histoire d'économiser les remerciements et le pourboire : ces banquiers, tous rats !

— Et le jeune peintre ?

— Oh ! lui, monsieur, comme il semble pas fier et bon enfant, nous l'avons invité à la fête ; il a promis d'y assister et compte dessiner quelques costumes, et faire le portrait du Chanvreux... En attendant il est allé peindre dans la campagne... Arrivé les gars, par ici ! En voilà-t-il du monde, monsieur, pour se réjouir de notre mariage, à nous deux Colette ! C'est égal, les plus joyeux, c'est encore nous...

— Tant mieux ! tant mieux ! fit Makensie, quand je serai loin de Château-Tempête, je me rappellerai que je vous ai vus contents.

— Quand vous ne serez plus ici, monsieur ? Songeriez-vous à quitter ce village ?

—Plus que cela, Morin, la France peut-être.

—Vous n'y pensez pas, monsieur ! un pays où vous avez fait tant de bien.

—Mon œuvre me survivra.

—Non, monsieur, non ! répondit Morin, vous vous trompez, Château-Tempête ne peut avoir d'autre maître que vous. Oh ! je le sais, il se trouvera des curieux et des méchants sur votre route, comme des chardons dans un champ d'avoine, mais vous êtes a-dessus de cela, monsieur. Nous vous aimons tous, je réponds de moi, de Collette, de la Colporteuse, d'Andoche, et une supposition.... Vous ne vous froiserez pas de ma supposition....

—Non mon ami, parlez...

—Vous seriez ruiné, vous qui possédez cinq cents hectares de terres et de bois, eh bien ! ne croyez pas que nous vous quitterions pour cela ? Jamais. Nous gagnerions toujours notre pain, pas vrai ; quant aux gages, on n'en parlerait plus, et tout serait dit....

—Votre main, Morin, dit Makensie dont la voix vibra d'émotion, votre main....

—Ah ! monsieur, dit Morin, je n'oserais....

—Votre main est loyale, mon ami, je serais heureux de la serrer. Ce que je vois et ce que j'entends aujourd'hui confirme ce que je vous disais tout à l'heure ; plus tard je me rappellerai que vous avez trouvé dans votre cœur l'expression d'une sincère reconnaissance.

En ce moment la Colporteuse entra :

—Que la table soit hospitalière aujourd'hui plus que jamais, ajouta Makensie ; il faut que tous ceux qui entreront à Château-Tempête y goûtent le pain et le vin, même les porteurs de mauvaises nouvelles.

—Ah ! vous excepterez le Chanvreux, je l'espère, monsieur ?

—Personne, Morin, personne ! je n'ai pas assez de temps à passer ici pour témoigner de la rancune à qui que ce soit.

—Tiens ! fit la Colporteuse, voilà qui est surprenant, par exemple.... Nous avions oublié, Morin et moi, d'inviter le brigadier de gendarmerie, et le voici avec deux de ses camarades.

—Ah ! fit Makensie avec un certain trouble, des gendarmes....

—Dame ! faut croire que l'uniforme

n'empêche pas d'aimer à se divertir. C'est égal, pour des gens qui se couchent tard, ils se sont levés matin afin de danser à nos fiançailles.

—Vous vous trompez, Morin, répondit le brigadier, nous ne nous sommes pas couché... Bien le bonjour, monsieur Makensie, nous venons vous demander des renseignements.

—A votre service, monsieur.

—Parmi les étrangers qui ont passé la nuit chez vous n'avez-vous pas vu un homme de méchante mine, légèrement boiteux, pâle de visage et couvert d'horribles guenilles ?

—Non, brigadier, répondit Makensie, un jeune artiste qui est encore à la maison, un banquier qui est parti à l'aube, et un berger du nom de Fleuret, voilà les seuls hôtes de la nuit.

—Merci et au revoir, monsieur, fit le brigadier en portant la main à son chapeau.

—Et moi qui croyais que vous assisteriez à notre bal, monsieur Grandoul ? dit Morin au brigadier.

—C'eût été avec bonheur et satisfaction, si le devoir ne nous appelait pas ailleurs. Nous avons ordre de battre le pays jusqu'à ce que nous ayons trouvé....

—Un voleur ? demanda Makensie.

Non, monsieur, un assassin. Les magistrats arriveront bientôt. Ni la justice de Dieu, ni la justice humaine n'oublient les fratricides.

—Les fratricides... répéta Makensie d'une voix étouffée, et vous venez ici....

—Cela est assez naturel, vous ouvrez votre maison à tous, et la loi ne vous oblige point à tenir, comme les aubergistes, un livre relatant les entrées et les sorties de vos hôtes. Votre charité les accueille sans demander leurs noms. Vous auriez fort bien pu avoir chez vous un assassin sans vous en douter.

—Nous n'avons vu aucun homme ressemblant au signalement que vous me donnez, répliqua Makensie.

—Alors, en route, camarade !

—Pas avant d'avoir bu un verre de vin.

—Ce n'est pas de refus, monsieur Makensie, l'étape peut être longue. Il s'agit d'une véritable chasse à travers la plaine et le bois.... Vous comprenez, notre devoir à nous étant d'arrêter les criminels, nous faisons tout simplement notre devoir. C'est égal, peut-être ne vous défiez-vous pas assez,

monsieur Makensie, on vous sait riche... et on pourrait..

—Riche, moi ! fit Makensie avec un sourire un peu amer, laissez dire; brigadier Grandoul, en vérité, je le souhaiterais pour les pauvres. Morin, occupe-toi des chevaux de ces messieurs, ils doivent être surmenés.

—Pauvres bêtes ! fit le brigadier, elles ont les jambes rompues. Ce pays est épouvantable, on quitte un tas de roches pour tomber dans une fondrière, et vingt fois cette nuit nous avons failli nous rompre le cou, mes camarades et moi.

Le nom de ce malheureux que vous poursuivez.

—Jurançon.

—Quel fut le mobile de son crime ?

—La jalousie.

—La jalousie ? répéta Makensie comme un écho.

—Oui la mère avait des préférences, vous savez, dans les familles, ça se voit, et nul ne peut prévoir quels malheurs entraînent ces sortes d'injustices, monsieur... L'enfant laid possède autant de droit à la tendresse de sa mère que le plus joli enfant du monde... Mais que nous le trouvions ou que nous ne le trouvions pas, ce Jurançon, il sera châtié. Le criminel qui tombe entre les mains de la justice n'est pas toujours celui qui reçoit le plus sévère châtement... Les remords sont peut-être aussi durs que le bagne. Tenez, nous, monsieur Makensie, nous qui avons l'habitude des criminels, nous avons vu des gens que la justice n'avait jamais soupçonnés avouer leur faute à un juge afin de décharger leurs consciences, les misérables qui nient Dieu et l'éternité sont des fous, le remords suffirait pour prouver qu'il y a un créateur et une autre vie.

Grandoul vida son verre, puis se tournant vers ses compagnons :

—A cheval, camarades !

Il salua une dernière fois Makensie.

—Ces messieurs du parquet de Grenoble ne manqueront pas de s'arrêter ici.

—Ils sont certains d'y trouver bon accueil.

Les gendarmes s'éloignèrent de Château-Tempête.

—Ah ! pensa Makensie, il est dit que durant la dernière journée que je passerai dans cette maison, il ne me restera plus une seule minute de liberté.

Il tomba sur une chaise et s'abandonna à une profonde rêverie.

Deux bras caressant se serrèrent autour de son cou, et une voix douce murmura à son oreille.

—Pourquoi sembles-tu triste, mon grand ami, quand tout le monde est gai ?

—Ah ! c'est toi, Gaspard ; je suis content de te voir, mon enfant.... je me suis montré un peu brusque à ton égard hier, oublie-le ; les hommes ont des soucis qu'heureusement on ignore à ton âge.

—Alors, répondit Gaspard, je voudrais être un homme.

—Pourquoi ?

—Afin de partager tes peines.

—Qui te dit que j'en ai.

—Oh ! je le sais bien, va ! nous le savons tous, et c'est pour cela que nous te chérissons davantage ; je t'ai souvent vu les yeux rouges, tu avais pleuré !... Bien des fois tu m'as réveillé la nuit quand tu marchais dans la grande salle. Aussi tu peux me gronder tant que tu voudras, jamais je ne t'en voudrai, jamais je ne cesserai de t'aimer. Ma mère te doit ma vie, et moi je te dois ma mère....

Et si nous devons nous quitter, Gaspard ?

—Cela ne se peut pas, tu remplaces mon père. Sans toi, qui m'apprendrait à devenir un savant, un homme, un chrétien. J'avais beaucoup de défauts dont tu me corriges peu à peu. J'aimais à courir dans le parc, et j'y passais des journées comme les lièvres, tu m'as appris la valeur du temps... Dans la crainte d'être grondé je mentais souvent, et tu m'as appris que pour la vérité....

—Il faut donner jusqu'à sa vie, oui, mon enfant.

—Mais, cependant, mon grand ami, suppose qu'un mensonge puisse sauver un malheureux, faudrait-il mentir ?

—Non répondit encore Makensie.

—Cela me semble dur, mais je te crois, et je suivrais ton conseil si l'occasion se présentait.... donc tu le vois, je te dois l'amour du travail, celui de la vérité, le toit qui m'abrite, nous ne nous quitterons jamais, promets-le moi.... Écoute, je ne pourrais pas plus exister loin de toi désormais que loin de ma mère.... Si tu partait de Château-Tempête, nous nous en irions ensem-

ble... Mais on est si bien à Château-Tempête, que tu ne peux pas songer à t'éloigner d'ici...

—Dieu le sait, mon petit Gaspard ; s'il exigeait de moi ce sacrifice, ton devoir serait encore de te soumettre à sa volonté !

—Ah ! grand ami, tu vas me gêner tout le plaisir que je me proposais aux fiançailles de Colette, avec cette triste idée de séparation.

—Eh bien ! n'y pensons plus, Gaspard, et rejoins les violoneux.

—Monsieur, vint dire la Colporteuse, un étranger vous demande.

—Faites entrer et emmenez l'enfant.

—La Colporteuse sortit avec Gaspard.

—Monsieur, dit le personnage qui venait d'être introduit, je me nomme Maurel et je viens...

—Toucher une traite de cinquante mille francs, souscrite au profit de monsieur Gaubert, architecte.

—C'est cela même, monsieur et voici...

Maurel tira son portefeuille pour y chercher le papier timbré.

Makensie parut épouvaner une oppression violente, il passa la main sur son front après l'avoir fièvreusement cachée dans sa poitrine il dit :

—J'ai le profond regret de vous apprendre, monsieur, que je me trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de faire honneur à ma signature.

—Vous, monsieur, vous ! répondit Maurel au comble de l'étonnement.

—Moi, monsieur. Si dur que soit cet aveu, je me dois à vous le faire. Procédez avec toute les rigueurs de la loi.

—Mais, monsieur, repliqua Maurel, ce que vous m'affirmez est impossible. Insolvable, M. Makensie le millionnaire... que vous vous trouviez gêné soit, empêché temporairement de satisfaire à cet engagement, c'est peut-être vrai... mais vous recevrez les fonds qui vous manquent, et M. Gaubert dont vous avez fait la réputation et la fortune ne refusera point de renouveler cette lettre de change. On ne traite pas un galant homme comme vous avec la même rigueur que les créanciers véreux. Tenez, monsieur, je voudrais être riche pour vous demander de me faire l'honneur d'accepter de moi un service.

—Allons, fit Makensie, il est dit qu'au milieu de mon désastre, je trouverai assez de braves gens pour me consoler un peu des malheurs qui fondent inopinément sur moi... Vous vous trompez, monsieur Maurel, je ne suis pas gêné, mais ruiné par la faillite Tobson.

—Ainsi cette traite...

—Demeurera impayée jusqu'à la vente des terres et des bâtiments de Château-Tempête. Vous êtes l'hôte de cette maison, monsieur Maurel, et mes domestiques sont à vos ordres.

—Je vous remercie, monsieur fit tristement l'huissier, il ne me reste plus qu'à me retirer.

La porte du salon s'ouvrit, et la Colporteuse annonça :

—Monsieur Salmon, mademoiselle Thérèse.

Le notaire serra silencieusement les deux mains de Makensie, puis se tourna vers Maurel.

—Je vous en prie, dit-il, ne quittez pas le château avant que je vous aie parlé.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

Un dîner maigre.

Un jeune étudiant en droit dîna un vendredi chez l'un des professeurs de la Faculté. La société était nombreuse, on ne sert que du gras : le néophyte de Thémis laisse tout passer. Arrive un plat d'œufs à la crème. Le dit étudiant en accepte.

La maîtresse de la maison, rouge de colère, dit à son invité :

—Je ne croyais pas qu'un écolier de M** serait venu chez moi pour m'y donner une leçon.

—Je me suis trouvé dans la nécessité ou d'offenser Dieu, ou de vous offenser, Madame ; j'avoue que mon choix a été fait sans hésitation.

Rentrés au salon, plusieurs professeurs présents dirent à leur élève :

—Bien, très-bien, jeune homme, vous avez le courage de vos convictions.

Ce chrétien, si ferme dans sa foi, est mort Jésuite : c'était un Alsacien.

LE LOUP-BLANC

PAR
PAUL FEVAL.

(Suite.)

XXVIII.

Chez les Loups.



L'HEURE où Pelo Rouan faisait à Jude le récit que nous avons rapporté plus haut, un homme, enveloppé dans son manteau, descendit avec précaution la rampe du ravin de la Fosse-aux-Loups. Il jetait furtivement autour de lui des regards d'inquiétude et semblait avoir la conscience d'un danger. Néanmoins il avançait toujours.

Lorsqu'il parvint au fond du ravin, devant le chêne creux où Nicolas Trembl avait enfoui jadis son coffret de fer, il s'arrêta pour reprendre haleine.

— Ne m'auraient-ils donc pas aperçu ? murmura-t-il pendant que ses dents claquaient de frayeur.

Sa vue était troublée probablement par la fièvre qui faisait trembler chacun de ses membres sous son manteau ; sans cela, il n'eût point exprimé ce doute, car, de plusieurs côtés, des têtes fauves, écartant les dernières branches du taillis commençaient à se montrer.

Au moment où l'étranger allait reprendre sa route, en se dirigeant vers l'emplacement de la loge de Mathieu Blanc, trois ou quatre hommes, masqués de fourrures, bondirent hors des broussailles, tombèrent sur lui et le terrassèrent en un clin-d'œil.

— Qui diable avons-nous là ? demanda l'un d'eux en mettant son pied sur la poitrine de l'homme au manteau.

Celui-ci, malgré son épouvante, ne parut nullement surpris de l'attaque et continua de cacher son visage.

— Mes bons amis, dit-il d'une voix qui, malgré ses efforts, n'était rien moins qu'assurée, ne me maltraitez pas. Je ne viens point ici par hasard.

— Un espion du maltôtier ! s'écrièrent en chœur les Loups ; il faut le pendre !

— Saint-Dieu ! mes excellentes amis, ne commettez pas une énormité semblable, reprit le patient dont les dents claquèrent de rechef et plus fort. Je viens vers vous dans votre intérêt.

— A d'autres !

— Sur mon salut, je ne vous mens point. Bandez-moi les yeux, pour être bien sûrs que je ne verrai rien des choses que vous avez intérêt à cacher, et introduisez-moi au pied de votre chef.

Les Loups se consultèrent.

— Il sera toujours temps de le pendre, dit l'un d'eux, robuste sabotier nommé Simon Lion.

L'avis semblait assez sage.

— Pourtant, reprit un vannier du nom de Livaudré, faudrait au moins voir sa figure.

Simon Lion arracha brusquement le manteau du rôdeur, qui pencha sur sa poitrine un visage rond et plein, mais plus blême qu'un linceul.

Les quatre Loups reculèrent, frappés d'une commune et inexprimable surprise.

— Le maître de la Tremlays ! s'écrièrent-ils en même temps.

Vaunoy, c'était bien lui, en effet, essaya de sourire, et parvint seulement à produire un convulsif clignement d'yeux.

— Le maître de La Tremlays en personne, mes bons amis, dit-il.

— Nous ne sommes pas tes amis, murmura Livaudré d'une voix basse et menaçante. Ignore-tu si complètement les sentiers de la forêt que tu aies pu prendre au hasard une route qui te conduisait droit à la mort ?

— Allons donc ! allons donc ! balbutia Vaunoy, vous raillez, mon joyeux camarade ; on ne tue pas ainsi un homme qui apporte une fortune avec lui.

Les Loups échangèrent un regard significatif, et Simon, d'un geste rapide, tâta les poches de Vaunoy.

— Tu mens, dit-il après examen fait, aujourd'hui comme toujours, mais du

diable si tu nous échappes cette fois !
La terreur de Vaunoy atteignait à son comble et augmentait pour lui le danger, car il perdait le sens et la parole.

Livaudré détacha une corde roulée autour de sa ceinture et lança l'extrémité, formant nœud coulant, de manière à accrocher l'une des basses branches du chêne creux.

La corde se noua du premier coup, et se balançait tout auprès du visage de Vaunoy.

On ne peut dire que celui-ci se fût engagé à la légère dans sa périlleuse entreprise. Au contraire, il en avait laborieusement calculé toutes les chances, mais il avait compté sans sa poltronnerie, et sa poltronnerie allait le tuer.

Il était parti de la Tremlays dans un de ces moments de résolution désespérée où le plus lâche devient en quelque sorte le plus téméraire.

Sa haine pour Didier, ou, pour parler mieux, l'envie passionnée qu'il avait de jeter hors de sa route la vivante menace qui le tourmentait nuit et jour, lui avait caché une partie du péril, en lui montrant plus certaines qu'elles ne l'étaient les chances de réussite.

Il ne pouvait rien par lui-même contre Didier, officier du roi et son hôte officiel, et pourtant il fallait que Didier disparût. Il le fallait ; c'était une question de fortune qui pouvait devenir question de vie et de mort.

Par une étrange destinée, ce jeune soldat se trouvait fatalement en contact avec Vaunoy sur tous les points à la fois. Le pendant d'Alix pour lui et son éloignement croissant pour Béchameil, qui en était une conséquence naturelle, eussent constitué seuls une cause d'inimitié bien suffisante ; car, à cette époque où le parlement s'occupait journellement de recherches de noblesse, il fallait que Vaunoy conquît à tout prix l'appui de l'intendant royal.

Un mot de Béchameil pouvait lui faire perdre sa qualité de noble homme, et par conséquent l'opulent héritage de Treml.

Mais à part ce motif, Vaunoy en avait un autre, plus impérieux encore, et nous ne dirons pas trop en affirmant que Didier et lui ne pouvaient exister ensemble sous le ciel.

Au reste, si nous n'avons pas complé-

tement échoué dans la peinture de son caractère, on doit penser, indépendamment même de cette explication, qu'il avait fallu à Vaunoy un bien puissant motif pour braver ainsi la vengeance des Loups, lui qui avait été leur plus actif et leur plus implacable persécuteur.

Ce motif une fois admis, restait, pour un homme véritablement résolu, à combiner un plan et à n'engager la bataille qu'avec le plein exercice de son sang-froid.

Le maître de la Tremlays était dans de tout autres conditions. En traversant la forêt, il avait subi tour à tour les influences de la frayeur la plus exagérée et du plus fol espoir. Maintenant qu'il fallait agir sous peine de mort, il restait vaincu par l'épouvante, incapable, inerte, hébété : mort d'avance, comme ces malheureux qu'on précipite du haut d'une tour élevée et qui expirent, dit-on, avant de toucher le sol.

Simon Lion le saisit à bras-le-corps, et Livaudré fit un nœud coulant à l'extrémité de la corde ; Vaunoy ne bougea pas ; il se laissa passer la corde autour du cou sans faire résistance aucune.

Seulement lorsque la hache lui blessa la gorge, il roula autour de lui de gros yeux affolés, et poussa une plainte étouffée.

—Hale ! cria Livaudré.

Les pieds du malheureux Vaunoy quittèrent le sol.

Comme on voit, les pressentiments de Lapière n'étaient pas sans quelque fondement.

Mais au moment où la face du patient passait du violet au noir par l'effet de la strangulation, un cinquième personnage bondit hors des broussailles. C'était encore un Loup.

—Arrive donc ! petit Yaumi, lui dirent ses camarades ; viens voir la dernière grimace d'une de tes connaissances.

Le petit Yaumi, que nous avons rencontré tout à l'heure dans la loge de Pelo Ronan, était un énorme gaillard, haut de près de six pieds et membré en proportion. Il jeta un coup d'œil sur Vaunoy et le reconnut malgré la contraction hideuse de ses traits.

—Méchants blaireaux ! murmura-t-il : Ils allaient le tuer comme ça sans crier gare !

Et, d'un revers de son grand couteau de chasse, il coupa la corde. Vaunoy tomba comme une masse et s'affaissa sur le gazon.

—Vous faisiez là de la belle besogne, reprit le petit Yaumi. Et qu'aurait dit le Maître ? Ne savez-vous pas qu'il y a quelque chose entre lui et ce vil coquin, pour qui la corde était une mort trop douce ? Le Maître est-il dans la mine ?

—Le diable sait où est le Maître, répondit Livaudré d'un ton bourru, quant à ce qui est de ce vieux drôle, il peut se vanter de l'avoir échappé belle. Mais il n'est pas au bout, et il faudra savoir si nos anciens ne lui remettront pas la corde au cou.

—Nos anciens obéissent au Maître tout comme toi et moi, mon homme, dit Yaumi d'un ton sentencieux ; il feront ce que le Maître voudra.

Vaunoy cependant avait repris ses sens et s'agitait sur l'herbe.

—Debout ! cria Simon Lion en le poussant du pied.

Vaunoy, qui avait eu plus de peur que de mal, obéit sans trop de peine. Par une réaction explicable, ce premier danger, miraculeusement évité, lui avait remis quelque force au cœur.

—Empêchez vos gens de me maltraiter, dit-il à Yaumi d'une voix plus ferme ; ce bout de corde a railli vous faire perdre cinq cent mille livres.

Yaumi ne s'émut point ; mais il n'en fut pas de même des quatre Loups.

—Cinq cent mille livres ! répétèrent-ils ébahis.

Vaunoy respira. L'effet était produit.

Conduisez-moi à vos chefs ! dit-il d'un ton d'autorité.

—Maintenant, murmura le petit Yaumi en haussant ses larges épaules, ils vont le laisser échapper. Je donnerais un écu pour que le Maître fût ici !

Simon Lion noua le mouchoir à carreaux qui lui servait de ceinture sur les yeux de Vaunoy, et, tout aussitôt les quatre Loups le poussèrent vers la rampe occidental du ravin, au sommet de laquelle se voyaient les ruines des deux moulins à vent.

Vaunoy sentit bientôt un air froid et humide frapper sa joue ; en même temps, la vague lueur qui, malgré le bandeau, parvenait jusqu'à ses yeux, disparut tout à coup.

Tantôt il descendait les marches d'une sorte d'escalier taillé presque à pic ; tantôt ses conducteurs le soulevaient à force de bras, le portaient pendant quelques pas et le déposaient ensuite sur le sol.

Cela dura dix minutes environ. Au bout de ce temps, Vaunoy entendit un bruit de voix confuses, et une forte odeur de tabac et d'eau-de-vie le saisit à la gorge.

On lui arracha son bandeau.

Il était chez les Loups, dans leur réfectoire, et arrivait au dessert.

La rouge clarté d'une demi-douzaine de torches qui brûlaient autour de lui éblouit d'abord ses yeux habitués aux ténèbres. En outre, les cris assourdissants qu'un millier de larynx récemment abreuvés poussèrent à sa vue, faillirent de nouveau lui faire perdre la tête. Il y avait de quoi : c'étaient de tous côtés, énergiques menaces et clameurs de mort.

Mais bientôt un silence se fit. Simon Lion avait prononcé quatre mots qui produisirent un effet réellement magique. Les clameurs devinrent tout à coup murmures, et ces quatre mots répétés avec componction passèrent en un instant de bouche en bouche.

—Cinq cent mille livres ! disait-on de toutes parts.

Ce chuchotement d'excellent augure ranima Hervé de Vaunoy mieux que n'eût fait le plus méritant de tous les baumes. Il se sentit revivre et devint brave de toute la grande peur qu'il avait eue.

Le spectacle qu'il entrevoyait, à mesure que ses yeux s'aguerrissaient au sombre éclat des torches, n'était pas fait cependant pour porter au comble sa sécurité.

Il était précisément au centre d'une nombreuse assemblée dont les groupes, attablés, sans ordre, autour de planches soutenues par des pieux fichés en terre, mangeaient ou fumaient.

Cela ressemblait à une immense taverne.

La lumière, partant d'un seul centre, où brûlaient toutes les torches réunies, s'affaiblissait en radiant, de telle sorte que la majeure partie de la foule, fantastiquement plongée dans un vacillant demi-jour, prenait de loin une physionomie étrange et presque diabolique.

On ne pouvait calculer, même ap-

proximativement, le nombre des assistants, et l'aspect de cette cohue faisait naître l'idée de l'infini.

Les derniers rangs, en effet, disparaissant à demi dans l'ombre, semblaient se prolonger jusqu'à perte de vue. et, lorsqu'un mouvement fortuit où l'étincellement d'une torche agrandissait le cercle de lumière, on voyait surgir de tous côtés de nouvelles figures de buveurs ou de fumeurs.

Or, tous ces buveurs et fumeurs étaient des Loups, honnêtes artisans de la forêt, qui, nous en sommes certains, possédaient au grand jour de fort débonnaires physionomies, mais la lueur sanglante des torches mettait à leurs traits une expression de férocité sauvage. S'ils étaient bons, ils n'en avaient pas l'air, en vérité.

Çà et là, dans la foule, Vaunoy reconnaissait quelque visage de vannier ou de sabotier, rencontré souvent dans la forêt. Deux ou trois Loups avaient gardé leurs masques de fourrure ; et, nonobstant le flux perpétuel de la lumière et de l'ombre, Vaunoy crut pouvoir affirmer plus tard que ces Loups, obstinément masqués, avaient leurs raisons pour ce faire en sa présence : ils portaient la livrée de La Tremlays.

Au milieu de la salle, de la grotte, ou de la caverne (Vaunoy n'apercevant ni les parois, ni la route, ne pouvait assigner à ce lieu un nom fort précis), se trouvait une table mieux équarrie que les autres ; autour de cette table siégeaient neuf vieux Loups de grande expérience, qui sans doute étaient les sénateurs de cette bizarre république.

Quant au dictateur, ce fameux Loup blanc, dont parlait tant la renommée, Vaunoy eut beau chercher, il ne put le découvrir à aucun signe extérieur, et conclut qu'il était absent.

Au bout de quelques minutes, l'un des vieillards réclama le silence d'un geste, et se tourna vers Vaunoy, qui mettait tous ses efforts à ressaisir son sang-froid ébranlé.

— Qu'es-tu venu faire à la Fosse-aux-Loups ? demanda le vieillard.

Vaunoy prit, comme on dit vulgairement, son courage à deux mains.

— J'y suis venu chercher ce que j'y ai trouvé, répondit-il d'un ton dégagé ; je voulais voir les Loups.

— C'est une vue qui peut coûter cher, Hervé de Vaunoy. As-tu donc oublié tout le mal que tu nous à fait ?

— Non, mais j'ai compté sur votre bon sens et aussi sur votre misère.... que je croyais, je dois le dire, ajouta-t-il moins haut, plus grande qu'elle ne me paraît l'être en réalité.

— Nous vivons du mieux que nous pouvons, reprit le vieillard : on a voulu nous voler notre pain noir et notre petit cidre, nous volons nos voleurs, ce qui nous met à même de manger du pain blanc et de boire de l'eau-de-vie.

Un joyeux et bruyant éclat de rire accueillit la douteuse moralité de ces paroles.

— Bien dit, notre père Toussaint ! cria-t-on de toutes parts.

— La paix, mes enfants, la paix ! Quant à notre bon sens, nous te savons gré de ton compliment, mais, en définitive, qu'as-tu à faire de notre bon sens, qui nous conseille de te pendre, et de notre misère, que tu as tâché de rendre si complète ?

— Je veux me venger, dit Vaunoy.

— N'as-tu pas, à la Tremlays, tes assassins ordinaires ?

— Trêve, interrompit Vaunoy, dans un mouvement d'impatience qui le servit à merveille ; expliquons-nous comme des hommes, et ne bavardons pas comme des avocats. Voulez-vous gagner cinq cent mille livres ?

— Cinq cent mille livres ! répétèrent encore les Loups qui avaient l'eau à la bouche.

— Cinq cents millions de tromperies ! s'écria une rude voix, dont le propriétaire, le petit Yaumi, perça la foule et vint dresser sa haute taille devant la table occupée par le sénat de la Fosse-aux-Loups.

— Notre père Toussaint et les autres, ajouta-t-il, ne faites pas attention à ce que dit ce misérable. Vous le connaissez, et d'ailleurs, en l'absence du Maître, vous ne pouvez rien décider.

Vaunoy dressa l'oreille à ce mot de maître. C'était là une nouvelle difficulté qu'il n'avait pu mettre en ligne de compte.

Le père Toussaint secoua la tête d'un air de mécontentement.

— Ami Yaumi, dit-il, le Maître est le maître ; mais nous sommes bien quelque chose, et cinq cent mille livres ne se trouvent pas tous les jours sous le couvert. Cela mérite réflexion.

— Mais il ment comme un coquin qu'il est !

Les Loups poussèrent en chœur un

murmure de désapprobation. Ces bonnes gens tenaient aux cinq cent mille livre annoncées, plus que nous ne saurions dire.

—Yaumi, mon garçon, reprit Toussaint, avec d'autant plus d'assurance qu'il se sentait soutenu ; laisse-nous faire nos affaires : le Maître sera content.

—Et s'il ne l'est pas ? demanda Yaumi.

Personne ne dit mot dans la foule. Le vieillard parut visiblement déconcerté.

—Il le sera, reprit-il encore après un silence ; personne plus que moi n'est disposé à obéir au Maître, mais....

—Mais vous voulez braver la chance de lui désobéir ! Ecoutez ! je sais, moi, que le Maître donnerait le plus clair de son sang pour voir cet homme face à face.

Vaunoy frémit de la tête aux pieds.

— Je sais, poursuivit Yaumi, que cet homme et lui ont à régler un compte long et embrouillé. Je veux aller chercher le Maître.

—Qui sait où on le trouvera ?

—Je tâcherai ; vous m'attendrez.

—C'est impossible ! s'écria Vaunoy, mettant désormais son va-tout sur une seule chance ; tout est manqué si dans deux heures je ne suis pas de retour à la Tremlays.

—Deux heures me suffiront, dit Yaumi.

Les vieillards se consultèrent.

Il faut croire que l'autorité de celui qu'on appelait *le Maître*, et qui n'était que le Loup Blanc, avait des proportions fort absolues, car, malgré sa violente envie de conquérir les cinq cent mille livres, la foule des Loups vint en aide à Yaumi.

—N'y a pas à dire ! murmurait-on de tous côtés ; faut que le Maître soit averti !

—Va donc, dit Toussaint à Yaumi ; mais si, dans deux heures, tu n'es pas revenu, nous ferons à notre idée.

Yaumi ne s'ébranla point encore.

—Il faut auparavant, dit-il, que je sache tout ce que veut cet homme.

—C'est juste, répartit Toussaint ; expliquez-vous, Hervé de Vaunoy.

—Les cinq cent mille livres dont il s'agit, dit le maître de la Tremlays, sont le produit des tailles de l'évêché de Dol, que M. l'intendant royal expédie à Paris. Ces cinq cent mille livres

resteront une nuit au château. Cela suffira.

—Je crois bien ! s'écria Toussaint.

—Je crois bien ! répétèrent les Loups.

—Quant à l'homme que je veux tuer, il est votre ennemi aussi bien que le mien : c'est le nouveau capitaine de la maréchaussée.

—Fût-il pis que cela, Hervé de Vaunoy, dit Toussaint d'un ton grave, mais non sans quelques regrets, n'espère pas l'aide de nos bras. Les Loups n'assassinent pas.

—Les Loups attaqueront la caisse ; les Loups prendront les cinq cent mille livres ; les Loups auront tout le profit. Moi, je ferai le reste.

Le vieux Toussaint secoua la tête d'un air de satisfaction non équivoque.

—Cela peut s'accepter, dit-il ; en conscience, cela peut s'accepter. Eh bien ! Yaumi, en sais-tu assez long ?

—Je pars, répondit ce dernier.

Il mit en effet son masque sur son visage et disparut dans l'ombre.

Vaunoy s'assit. On plaça devant lui un verre d'eau-de-vie qu'il toucha de ses lèvres.

—Deux heures ! pensait-il avec angoisse ; si cet homme vient, quel sera mon sort.

Les Loups s'étaient remis à fumer et à boire, car ces pauvres gens, naguère artisans honnêtes et laborieux, une fois jetés violemment hors de leur voie, avaient pris, à peu de chose près, tous les vices qu'amène avec soi la fainéantise soutenue par la rapine.

Vaunoy, lui, comptait les minutes. De temps en temps, la voix du vieux Toussaint, qui demandait quelques explications sur le mode d'attaque, sur le moment du coup de main, etc., interrompait sa laborieuse rêverie. Ce fut heureux pour lui, car, si on ne l'eût point distrait de sa peur, sa peur l'aurait tué.

Une heure se passa, puis une heure et demie, puis l'aiguille de la montre de Vaunoy indiqua les deux heures révolues.

Vaunoy ouvrit sa poitrine à une longue et vigoureuse aspiration. Il se leva.

—Ma foi, dit Toussaint, Hervé de Vaunoy est dans son droit. Un honnête homme n'a que sa parole ; nous avons la nôtre, et nous sommes des honnêtes gens.

—C'est clair ! appuya l'assistance.

—Donc, tu peux te retirer, l'homme. Ton intérêt nous répond de ton exactitude. Demain, une heure après le coucher du soleil, nous serons au lieu désigné.

—A demain, dit Vaunoy, qui devançait ses guides vers l'entrée du souterrain.

On lui banda de nouveau les yeux. Quelques minutes après, il sautait joyeusement sur son cheval, qui l'attendait au delà du fourré.

—Saint-Dieu ! saint - Dieu ! saint-Dieu ! cria-t-il follement en pressant à grands coups d'éperons le galop de sa monture.

Comme on le pense, le vieux major-dome gagna son pari, car c'était Vaunoy qui avait frappé ces rudes coups à la porte extérieure de la Tremlays, et ce fut lui qui, au moment de la gageure, entra dans le salon, au grand étonnement de Lapierre.

En entrant, il se jeta, haletant, sur un fauteuil.

—Il est à nous ! s'écria-t-il. J'ai joué ma vie, j'ai gagné ; mais je jure Dieu qu'on ne m'y prendras plus !

—J'en reviens à ce que je disais, murmura Lapierre : que Dieu ait l'âme du capitaine ! Maître Alain, voici votre écu.

XXIX

Avant la lutte.

Le lendemain, le convoi des deniers de l'impôt partit de Rennes dans la matinée. Il était escorté par la maréchaussée, à la tête de laquelle chevauchait le capitaine Didier, et par une compagnie de sergents à pied.

Le trajet de Rennes à la Tremlays se fit sans encombre. Tandis que les lourdes charrettes, chargées d'écus de six livres, s'embourbaient dans les fondrières de la forêt, l'attaque aurait été bien facile ; mais nulle figure hostile ou suspecte ne se montra sur la route, et c'est à peine si Jude, qui suivait le capitaine, put conjecturer deux ou trois fois aux mouvements des branches qu'il y avait un être vivant, homme ou gibier, caché sous le couvert.

Les Loups dormaient ou ne se souciaient pas d'affronter les bons mousquetaires de la maréchaussée. À moins

qu'ils n'eussent encore un autre motif de ne point se montrer.

On marchait bien lentement, et le soleil se couchait au moment où le convoi atteignait les premiers arbres de l'avenue de La Tremlays.

—Monsieur, dit Jude en se penchant à l'oreille du capitaine, il ne fait point bon pour moi au château. Ce que je cherche n'y est pas, et j'y pourrais trouver en revanche ce que je n'ai garde de chercher.

—Ei ! mon brave garçon, répondit le capitaine avec un sourire, tu ne rêves plus d'assassinat depuis hier. Certes, si tout ce que tu m'as raconté de ce Vaunoy est vrai, c'est un scélérat infâme et sans vergogne, mais je ne puis croire... et, après tout, qui te dit que ce charbonnier n'ait point menti ?

—Pelo Ronan ? Il ne mentait pas, car sa voix tremblait et j'ai senti la sueur de son front tomber sur ma main. Oh ! il ne mentait pas !... Et dame Goton ? et l'absence de notre petit monsieur ?

—Tu as peut-être raison, dit le capitaine ; en tout cas, tu es libre, mon garçon, et si tu as quelque ami dans la forêt, je te permets de lui demander l'hospitalité. Demain, tu nous rejoindras à Vitré.

—A demain donc ! répondit Jude.

Sur le point de s'éloigner, il s'approcha davantage et ajouta à voix basse :

—N'oubliez pas ce qui vous regarde, mon jeune monsieur. Ce Pelo Ronan a parlé de vengeance, et il a l'air d'un terrible homme !

Didier sourit encore et fit un geste d'insouciance bravade.

—A demain, brave garçon ! dit-il au lieu de répondre.

Jude prit un sentier de traverse et perdit bientôt de vue le convoi. Le soleil était couché depuis quelques minutes à peine, mais il faisait nuit déjà sous les sombres voûtes de la forêt. Les clairières seules montraient leurs ajoncs illuminés par cette lueur chatoyante que le crépuscule du soir laisse monter du couchant. Jude s'en allait à pas lents et la tête tristement baissée.

Il avait confié son cheval à un soldat pour que la bête eût sa provende au château.

Le bon écuyer sentait son courage l'abandonner en même temps que l'espoir. Pourquoi chercher encore lorsqu'on est sûr de ne point trouver ?

Jude avait besoin d'évoquer le souvenir de son maître pour garder quelque énergie à sa volonté chancelante.

Un péril à braver l'eût trouvé fort ; s'il n'eût fallu que mourir, il serait mort avec joie. Mais il n'y avait rien, ni péril à braver, ni mort à affronter.

Treml n'aura point le bénéfice des efforts tentés : à quoi bon combattre ?

Jude, après avoir cheminé quelque temps sans but, prit la route de la loge du charbonnier Pelo Rouan.

— Nous causerons de Treml, se disait-il en soupirant ; peut-être aura-t-il appris quelque chose depuis hier.

Jude n'avait pas fait vingt pas dans cette direction nouvelle, lorsqu'un bruit sourd, lointain encore, mais familier à son oreille de vieux soldat, arriva jusqu'à lui.

C'était évidemment le bruit produit par la marche d'une nombreuse réunion d'hommes, dont les pas s'étouffaient sur la mousse de la forêt.

Jude s'arrêta. Ce ne pouvait être l'escouade des sergents de Rennes, car, les pas venaient du côté opposé à la ville, et avançaient plus rapidement que ne fait d'ordinaire une troupe soumise aux règles de la discipline.

Jude devinait rarement ; il en était encore à s'interroger, lorsque l'agitation des branches du taillis lui annonça l'approche de cette mystérieuse armée.

Il n'eut que le temps de se jeter de côté sous le couvert.

Au même instant, une cohue pressée, courant sans ordre, mais à bas bruit, fit irruption dans le sentier que Jude venait de quitter.

A la douteuse clarté qui régnait encore, le vieil écuyer tâcha de compter, mais il ne put. Les hommes passaient par centaines, et incessamment d'autres hommes sortaient du fourré.

C'était un spectacle singulier et fait pour inspirer l'effroi, car aucun de ces hommes ne montrait son visage aux derniers rayons du crépuscule. Tous avaient la figure couverte d'un masque de couleur sombre.

Tous, hormis un seul qui portait au contraire un masque blanc comme neige, au milieu duquel reluisaient deux yeux ronds et incandescents, comme les yeux d'un chatpard.

Cet homme, qui était de grande taille, mais de bizarre tournure, marchait le dernier. Lorsqu'il passa devant Jude,

il se trouvait en arrière d'une cinquantaine de pas sur ses compagnons, et le vieil écuyer le vit avec étonnement faire, sans effort apparent, deux ou trois bons réellement extraordinaires, qui le portèrent en quelques secondes à l'arrière-garde de la fantastique armée.

Jude demeura plusieurs minutes comme ébahi. Au bout de ce temps, sa lente intelligence ayant accompli le travail qu'une autre aurait fait de prime-saut, il conjectura que ces sauvages soldats étaient des Loups. Mais où allaient-ils en si grand nombre et armés jusqu'aux dents ?

Jude se fit cette question, mais il n'y répondit point tout de suite, bien que les Loups, chuchotant entre eux, eussent prononcé, en passant près de lui, plus d'un mot qui aurait pu la mettre sur la voie.

Il poursuivit sa route, tout pensif et fort intrigué, vers la demeure de Pelo Rouan.

Pendant qu'il marchait par les sentiers redevenus déserts de la forêt, son travaillait, et les vagues paroles surprises çà et là aux Loups qui passaient, lui revenaient comme autant de menaces.

La loge de Pelo Rouan était fermée. Jude frappa de toute sa force à la porte close ; personne ne répondit.

— C'est étonnant, pensa-t-il, entre-mêlant sans le savoir le désappointement présent et l'objet de sa récente préoccupation. Ce singulier personnage, masqué de blanc, qui marchait le dernier, avait des yeux semblables à ceux que je vis briller hier dans les ténèbres de cette loge... Ouvrez, mon compagnon, ouvrez à l'écuyer de Treml.

Point de réponse. Seulement, de l'autre de la loge, d'autres coups se firent entendre, comme pour railler ou imiter ceux qu'il distribuait libéralement à la porte.

Jude fit le tour de la cabane. Un rayon de lune, égaré à travers les branches des arbres, lui montra une petite fenêtre, fermée de forts volets qui s'agitaient sous l'effort d'une main cherchant à les ébranler à l'intérieur.

Au moment où Jude ouvrait la bouche pour répéter sa requête, l'un des volets violemment arraché, tomba auprès de lui.

En même temps, une forme de jeune fille dont la lune éclairait vaguement

la silhouette, monta sur l'appui de la fenêtre, sauta aux pieds de Jude avec une légèreté de sylphide, et demeura un instant à genoux, les bras tendus vers le ciel.

— Sainte-Vierge de Mi-Forêt, je vous remercie ! murmura la jeune fille avec une ardente dévotion. Protégez-le, protégez-le ! Si je le sauve, Notre-Dame, je vous donne un cierge, et une couronne, et ma croix d'or, et tout ce que j'ai, bonne Vierge !

Elle se signa, baisa une petite médaille suspendue à son cou, se releva d'un bond et disparut comme une biche sous le taillis.

Elle n'avait même pas aperçu Jude.

— Fleur-des-Genêts ! dit le bon écuyer que ces diverses et inexplicables péripéties jetaient dans un complet abasourdissement. Qui veut-elle sauver ? Et les autres ! qui veulent-ils attaquer ?

La lumière jaillit presque toujours de l'extrême confusion. Jude se pressa le front de ses deux mains, comme pour en faire sortir une pensée obscure, dont il sentait instinctivement l'importance et qu'il ne pouvait formuler.

Au bout de quelques minutes, il se redressa brusquement et laissa tomber ses bras le long de son corps. La pensée avait jailli ; la lumière s'était faite dans les ténèbres de sa cervelle : il comprenait.

— Didier ! s'écria-t-il d'une voix brève et coupée ; c'est de Didier qu'elle parle ; Pelo Rouan le déteste ; elle veut le sauver parce qu'il veut le tuer. Et les Loups... par le nom de Treml, il y aura quelqu'un pour le défendre !

Et il se reprit à marcher à pas de géant dans la direction de La Tremlays.

Il semblait avoir retrouvé l'agilité de ses jeunes années, et perçait droit devant lui, au milieu des plus épaisses fourrées, comme un sanglier au lancer.

En ce moment, pour la première fois, il sentait quelle puissance avait prise, au fond de son cœur, son attachement pour le jeune capitaine, son nouveau maître. A cette honnête et fidèle nature, il fallait un homme à qui se dévouer, et le souvenir de Treml ne suffisait pas à satisfaire l'éternel besoin d'obéir et d'aimer qui constituait, chez Jude, presque tout l'homme moral.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

CHAPITRE II

Histoire de Père Michel.

(Suite et Fin.)

§ 20.—La Chapelle de Portneuf.



Le Père Michel, reprenant le fil de sa narration, continua son histoire, à dater du moment de son retour en Canada.

Tout ce dont je puis vous assurer, dit-il, c'est que j'étais un homme content, quand je me vis de retour à Lachine après neuf ans d'absence. On a bien du plaisir à raconter ces voyages-là ; mais le métier en est dur. Cela me rappelle le mot d'un voyageur à un missionnaire.

— Mais comment pouvez-vous, dit le prêtre, pour un autre service que celui du Bon Dieu, entreprendre "de pareils travaux ?"

— Ah ! monsieur le curé, répondit le voyageur, on est si heureux quand "on est de retour d'un de ces voyages !"

Voyez-vous, c'est la nature de l'homme ! Plus on a évité de dangers, plus on a supporté de misères, plus on aime à se rappeler les années passées. Il en sera de même dans l'autre vie : plus on aura enduré de traverses, de misères et de privations sur la terre pour l'amour de Dieu, plus on aura de joie et de bonheur dans le ciel, quand le grand voyage sera fini.

Je ne mis pas plus de temps qu'il en fallut pour descendre à Québec, et mon premier soin, en arrivant dans la Côte du Sud, fut de m'informer de Lévêque, mon ancien compagnon chaloupier ; mais Lévêque était allé s'établir à Gaspé, il y avait déjà plusieurs années. Je tâchai d'avoir, par d'autres,

des nouvelles de mon pauvre commis des Postes-du-Roi, que j'avais blessé d'un coup de gaffe, mais personne ne put m'en donner.... C'est que ça mène une drôle de vie, ces gens des postes : ils ne s'occupent presque pas du reste du monde et le reste du monde s'occupe encore moins d'eux.

J'allai donc moi-même à Portneuf et, sans trop *m'aventurer*, je reçus, de la femme du vieux gardien de la maison du poste, tous les renseignements que je voulais avoir. La chose était d'autant plus facile que l'histoire qu'elle me conta, elle la racontait à tous les étrangers qui visitent sa maison ; car cette histoire il lui semblait que c'était l'histoire de sa vie, elle avait oublié, à cause d'elle, presque tout ce qui s'était passé avant l'époque dont il y était mention et, depuis, le souvenir des événements qui en faisaient le sujet absorbait toute son existence. Aussi pouvait elle les aimer ces moments de sa vie, la digne femme, tant elle leur devait de mérite et de bonheur !

Je n'avais pas été cinq minutes dans la maison du poste que la bonne vieille me dit :

—Étes-vous déjà venu sur la Côte du Nord ?

—J'y suis venu quelquefois, Madame, lui répondis-je avec embarras.

—Avez-vous eu occasion de rencontrer M. John, qui a été commis du poste ici, pendant quelques années ?

—Je ne sais pas, à dire le vrai ; mais je crois que je l'ai vu.

—Ah ! le bon garçon ! tenez, je l'aimais comme mon enfant, et je me disais toujours ; quel malheur qu'un si bon jeune homme soit protestant ! c'était un anglais, voyez-vous.

Et sans plus d'entrée en matière, l'excellente femme commença son histoire, que je vais tâcher de vous rapporter comme elle me la conta.

« Il y aura dix ans au mois de Juin prochain ; imaginez-vous que M. John était parti, avec mon garçon et un autre engagé, pour aller visiter des montagnes *cabanés* aux Bennavalles. Sur leur chemin ils eurent connaissance d'une chaloupe de traiteurs ; or vous n'êtes pas sans savoir que *La Compagnie* ne permet pas à ces gens-là de trafiquer avec les sauvages, et, si vous saviez ce qui se passe, vous verriez bien qu'elle a raison. M. John s'en alla les trouver avec sa chaloupe ; tenez, celle

que vous avez vu au bout de la maison ; on n'a pas voulu s'en servir depuis, on l'a montée là, elle y est restée et je veux pas qu'on y touche tant qu'il en restera un morceau. En abordant la chaloupe des traiteurs, l'un deux lui donna un coup de gaffe dans le ventre, mais M. John a toujours dit qu'il ne l'avait pas fait exprès ; toujours est-il que mon garçon et l'autre engagé nous l'apportèrent mourant.

« Quand je le vis arriver, j'eus comme un pressentiment de sa mort : ça ne m'a pas empêché de le soigner de mon mieux, et de prier pour lui

« M. John fut d'abord bien mal, puis un peu mieux, puis enfin, il tomba en langueur. Un médecin qu'on était allé chercher au Sud nous dit qu'il pourrait bien trainer encore assez longtemps, mais qu'il ne croyait pas qu'il put jamais en revenir.

« On était à la fin de Juin, et c'était dans le mois de Juillet suivant que devait avoir lieu la mission du poste, à la chapelle de Portneuf (1)

« Un bon jour, M. John me dit :

—La mère, il y a longtemps que vous me soignez avec tant de bonté que je ne sais pas ce que je pourrais faire pour vous, avant de mourir, afin de vous prouver ma reconnaissance ; car vous savez que je ne suis pas riche.

—Mais je vous en prie, M. John, que je lui dis, ne parlez donc pas de cela, le Bon Dieu me récompensera ; puis je me mis à pleurer, mais à pleurer à chaudes larmes.

—Qu'avez-vous donc, me dit-il, avec son air doux et triste.

—Est-il possible, M. John, lui dis-je, en lui prenant la main dans les deux miennes, comme s'il eut été mon propre enfant, est-il possible que vous allez mourir sans vous faire catholique ? Il y a assez longtemps que vous êtes au milieu de nous pour connaître notre sainte religion. Voilà qu'on va avoir la visite d'un prêtre, pensez-y donc : si vous voulez sincèrement vous convertir, le Bon Dieu vous conservera bien jusque-là.

—Vous êtes bonne, la mère, qu'il

(1) Portneuf est un très bel endroit, situé à environ quatorze lieues plus bas sur le fleuve que l'embouchure du Saguenay : la chapelle, dont il est question ici, est pittoresquement placée sur la côte qui domine l'entrée de la rivière Portneuf et le cours du Saint-Laurent, cette chapelle est une relique des anciennes missions montagnaises.

me dit en manière de politesse, mais tous les catholiques ne pas sont bons comme vous... Cependant, je ne dis pas, ajouta-t-il, que c'est la faute de votre religion, je respecte toutes les religions.

—Pourtant, M. John, il n'y a qu'une seule bonne religion. Notre Seigneur n'est pas venu sur la terre pour établir quinze ou vingt religions, mais une seule ; les autres sont faites par les hommes, et si vous aviez la bonne, vous ne diriez pas qu'elles sont toutes bonnes, comme je vous l'ai entendu répéter quelquefois.

Il n'y a qu'un Bon Dieu, qu'un Sauveur et qu'une Religion, soyez en sûr ! Mais tenez je vous fatigue, que j'ajoutai : je ne vous dis plus rien, je remets tout entre les mains de la Sainte-Vierge.

“ Depuis ce moment là, je ne sais pas, mais j'étais plus joyeuse et, pourtant, lui, il était plus triste.

“ Le temps de la mission arriva : c'était M. Le Courtois qui était notre missionnaire dans ce temps là, je lui fis mention de mon cher malade et je lui demandai de venir le voir et de lui parler de son salut. M. Le Courtois me dit comme ça :—J'irai voir votre malade, la mère, j'ai toujours coutume d'aller lui rendre visite, d'ailleurs ; mais il vaut mieux que ce soit vous qui lui parliez de religion, à moins que lui-même ne m'en parle. Continuez à le soigner, à l'entretenir de la grande affaire de l'éternité ; mais surtout, priez pour lui : je vais prier moi aussi et, durant la mission, je vais recommander aux prières une personne qui a besoin de grâces toutes particulières, ce sera lui. Voyez-vous, la mère, ajouta-t-il, le salut vient de Dieu et c'est par la prière qu'on obtient tout.

“ M. Le Courtois vint voir M. John qui lui demanda s'il n'avait pas quelques livres sur la religion à lui prêter. Notre missionnaire lui dit qu'il n'avait avec lui que son breviaire ; mais que s'il désirait connaître la religion catholique il ne pouvait pas avoir de meilleur livre que mon Petit Catéchisme. Il lui offrit alors les soins de son ministère, en lui disant qu'il ne devait demeurer que le jour du lendemain à Portneuf pour sa mission, mais qu'il prolongerait son séjour s'il était disposé à se faire catholique et s'il se croyait en danger de mort prochaine.

“ Jugez de la peine que je ressentis, quand j'entendis M. John dire au prêtre qu'il croyait toutes les religions bonnes et n'avait pas l'intention d'abandonner la sienne, ajoutant qu'il ne demandait des livres que pour s'amuser et s'édifier.

M. Le Courtois me fit venir avant de partir et me dit de ne pas me décourager, d'aller tous les jours à la chapelle dire un chapelet pour le pauvre jeune homme, il ajouta :—Je m'en vais de suite à Chicoutimi, dans quelques jours je serai de retour à Tadoussac, s'il y a besoin, vous m'enverrez chercher.

“ Tous les jours j'allais dire mon chapelet à la Chapelle, dans l'après-midi. Un bon jour, il y avait un navire de mouillé tout près du banc à cause du calme : des hommes du bord, des anglais, étaient venus à terre avec leur chaloupe. Ils entrèrent dans la chapelle, puis après avoir visité le poste ils se disposaient à se rembarquer, lorsqu'au moment de partir un d'entre eux prit de sa poche un pistolet, et tira un coup, dans une des fenêtres de l'église qui donnait sur l'autel, puis rejoignit ses compagnons, en riant avec eux de sa belle action.

“ J'étais dans l'église, à genoux près des balustres, dans le moment ; j'entendis le coup de feu et un bruit comme d'une vitre que l'on frappe ; ne pouvant m'expliquer cela, je sortis pour en connaître la cause : en mettant le pied hors de l'église, je me trouvai face à face avec mon mari et un sauvage qui avaient été témoins de l'action du scélérat.

“ On se mit, tout de suite, à visiter la chapelle pour voir s'il n'y avait pas quelque dommage de causé. Eh ! bien, monsieur... ah ? tenez c'est encore visible, vous pouvez aller le voir !... la balle, une balle joliment grosse et tirée à quelques pas seulement, n'avait pas traversé le double chassis ; elle avait fait son trou rond dans la première vitre et n'avait seulement pas fêlé la vitre de la seconde fenêtre, elle était tombée amortie entre deux, on la retrouva sur la tablette du chassis.

“ Ah ! c'était un miracle ; dame, il ne faut pas en douter. Rien de plus pressé pour moi, arrivée à la maison, que de dire cela à M. John. D'abord il s'écria, en parlant de l'anglais qui

avait tiré le pistolet : — Le misérable ! — puis il ajouta :

— Est-ce bien certain, la mère, ce que vous dites là ?

— Mais, Monsieur John, que je lui dis, croyez-vous que je voudrais vous mentir, moi qui ai fait mes dévotions il n'y a pas huit jours, dans le temps de la mission.

— Il faut que je vois cela, tout de suite, la mère !

— D'abord j'eus frayeur de sa proposition, lui qui n'avait pas vu l'air depuis plus d'un mois ; mais je me *rafinai* bien vite et je me dis en moi-même : — Vaut mieux sauver son âme que son corps !

— C'est bien, Monsieur John, que je lui dis alors, je vais envoyer mon garçon chercher des hommes : on va vous préparer votre fauteuil avec des couvertures, et ils vous porteront : le temps est beau, ça ne vous fera peut-être pas de mal.

— Et qui fut dit fut fait. M. John alla voir cela lui-même, il se fit élever sur sa chaise, il questionna mon mari, examina tout, regarda la balle : puis il se fit porter dans la chapelle ; où il resta quelque temps à regarder le tableau et l'autel sur lequel était le crucifix.

— Quand nous fûmes revenus à la maison : car vous comprenez bien que j'étais avec lui et que, lorsqu'il était dans la chapelle en face de l'autel, je priais dernière lui ; quand nous fûmes revenus, il nous remercia presque en pleurant, puis il me dit :

— La mère, ayez la bonté de ne laisser entrer personne ; je suis un peu fatigué, je voudrais rester seul pendant que vous aller faire votre ouvrage, je sonnerai la clochette si j'ai besoin.

— Je le laissai, voyant bien qu'il voulait rester seul pour réfléchir. Quand il eut été assez longtemps tout seul, je me décidai à aller lui porter son bouillon, sans attendre qu'il sonnât. Il prit ce que je lui apportais, puis il me dit de m'asseoir près de lui.

— Croyez-vous bien fermement à tous les enseignements de votre religion, la mère, me dit-il ?

— Sans doute, lui dis-je, et s'il fallait souffrir toutes les misères, toutes les privations, la mort même pour la religion je le ferais de grand cœur.

— Mais, il y a pourtant bien des points difficiles, et comment pouvez-

vous éclaircir tout cela, vous, dont l'éducation se borne à savoir lire.

— Mais pensez-vous donc, que le Ciel n'est fait que pour les savants. Je n'ai pas besoin de rien éclaircir, ni vous non plus, M. John ; l'Eglise enseigne et moi je crois ; elle me dit ce qu'il faut faire et je fais de mon mieux pour suivre ses ordonnances.

— Vous êtes bien heureuse, la mère, qu'il me dit.

— Oui, M. John, je suis bien heureuse, en effet, et il ne tient qu'à vous de l'être autant.

— Il resta pendant quelque temps sans dire un mot, la tête basse, tandis que moi je le regardais, en même temps que je priais Notre bonne Sainte Mère pour lui.

— Je n'en ai pas pour longtemps dans ce monde, reprit mon pauvre malade, et je voudrais bien être heureux dans cet autre monde où je vais bientôt aller. La mère, il faut que vous acheviez de m'enseigner votre catéchisme, je l'ai déjà lu plusieurs fois, puis nous verrons ce qu'il faudra faire.

— En entendant cela le cœur me vola de joie ! Puis j'eus un moment de tristesse, en pensant que je n'étais pas beaucoup capable, moi, pauvre ignorante, d'instruire un homme d'éducation comme M. John ; mais je me rappelai les paroles de notre missionnaire : — Le salut vient de Dieu et on obtient tout par la prière : — je me sentis reconfortée.

— Pendant dix jours j'enseignai le catéchisme et les prières à mon pauvre malade. Au bout de ce temps il commença à décliner vite, enfin un jour il me dit :

— La mère, il faut envoyer chercher un prêtre, je veux mourir catholique !

— En un moment tout le poste était sur pied pour gréer la grande chaloupe. Il fallait aller à Tadoussac, et, si M. Le Courtois n'y était pas, traverser au Sud. L'apparence du temps était terrible, il se préparait une tempête de Nord-Est ! — C'est égal ! que nous nous dimes tous ; on s'expose pour gagner de l'argent, on peut bien s'exposer pour sauver une âme !

— Quand la chaloupe sortit de la rivière, je la regardais, puis je regardais le temps !... Ça touche tout de même, allez, quand c'est son mari et son en-

fant qui partent ainsi pour aller affronter la mer et les vents.

“ Il y avait dans le moment une goëlette qui tournait les bancs pour entrer ; elle venait se mettre en havre à Portneuf. Je vis la chaloupe passer à raser la goëlette, puis en faire le tour, puis s'en revenir avec elle.

“ Je ne comprenais pas ce que cela voulait dire ; mais voici ce qu'il y avait. En passant près de la goëlette, mon mari avait vu sur le pont la soutane et les rabats d'un prêtre. Il s'était informé si c'était bien un prêtre et si la goëlette faisait havre à Portneuf : comme ont lui dit que oui, il était revenu bien content, comme vous pouvez imaginer, de cette bonne rencontre de la Providence du Bon Dieu.

“ C'était un missionnaire qui s'en allait au Cap Breton il avait avec lui tout ce qu'il fallait pour officier. Il demeura trois jours avec nous et, pendant ces trois jours, mon cher monsieur, mon pauvre malade fut baptisé, reçut le Saint Viatique, l'extrême-onction, il mourut comme un saint et fut enterré en terre sainte !

“ On a tous pleuré cette fois là, mais on a pleuré de joie, je vous assure, et de bien bonne raison ; car tous les royaumes de la terre ne pèsent pas un grain de sable, à côté d'une mort comme celle qu'a faite monsieur John !”

221.—La Bonne Ste.-Anne du Nord.

Quand le père Michel eut terminé le récit de la sainte femme du poste de Portneuf, il essuya de grosses larmes et garda quelques temps le silence, pour se remettre de son émotion, puis il reprit :

J'allai prier sur la tombe de monsieur John et je me dis à moi-même : —J'ai fait vœu d'aller à la Bonne Sainte-Anne si le bon Dieu daignait sauver celui que j'avais blessé. Je ne pensais alors qu'à son existence terrestre ; mais Dieu m'ayant accordé plus que je ne lui avais demandé, en sauvant son âme, je n'en suis que plus obligé d'accomplir mon vœu.

Je me rendis en chaloupe jusqu'à la Malbaie, et de là, à pied, jusqu'à Sainte-Anne où j'eus le bonheur de remplir un devoir qui, depuis neuf ans, occupait ma pensée !

Je m'arrête ici, ajouta le vieux conteur, je vous ai raconté à peu près tous ce qui s'est passé de remarquable durant ma vie ; depuis ce temps là j'ai vécu tranquillement et sans aventures comme vous savez.

Voici ce que nous conta le père Michel dans la cabane du Chantier.

Pour moi, ses derniers mots m'avaient transporté dans la paroisse de Sainte-Anne, et je voyais se dérouler devant moi tout ce qui s'est passé dans cet endroit, depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir, dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette belle Côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière !

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur sont venus, dans cet endroit, trouver un remède ou des consolations. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du Ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire !

Ne vous semble-t-il pas voir défilier devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la Bonne Sainte-Anne ? Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues !

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade ! Voyez cette fille qui conduit par la main sa mère aveugle ! Ce père qui soutient son enfant infirme ! Ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique !

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent ! Ce mari qui vient suppléer la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus ! Voyez cet autre, qui vient, de même, remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés : cette personne qui demande la paix pour sa maison ; cette autre la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé !

Voyez ce voyageur échappé d'un pé-

ril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats : ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre ?

Ils viennent de tous les points ; les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls s'aidant sur leurs jambes de bois, d'autres enfin courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent supplient ; les autres remercient ; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée ; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse, leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet asile n'en serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entend dans le silence de ces lieux, sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

— Mais quels sont donc ceux-là, qui tranchent sur les autres par leurs costumes !

— Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages converties à la foi !

Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux nobles vieillards ? C'est le chef des micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte-Anne ?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir, à Ristigouche, un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne, et de vouloir bien aider leur tribu, du secours de son intercession, dans l'exécution de ce projet.

Ils représentent que les micmacs viennent bien, de temps en temps, à la bonne Sainte-Anne du Nord, mais que tous ne peuvent pas venir ; ils demeurent si loin, si loin : tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son

nom. Eux sont venus cette fois, pour et au nom de la nation entière, demander cette faveur !

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres !

Au reste, si elle n'obtient pas toujours tout ce qu'on demande, parce qu'on ne demande pas toujours ce qui nous convient le mieux, elle console toujours !

Heureux ceux qui croient !

J. C. TACHÉ.

Les vingt sous du bon Dieu.

Dans une pauvre maison,
Et pendant la froide saison,
Une femme pleure et soupire,
En contemplant son jeune enfant...
Soudain, l'enfant eut un sourire
Et s'écria tout triomphant :
Pour braver la faim et la bise,
Nous atrons du pain et du feu,
Mère, car je vais à l'église,
Emprunter vingt sous au bon Dieu !

L'enfant à l'église arriva,
Et vers l'autel il s'élança.....
Puis, d'un ton de voix bien timide,
Le pauvre petit, à genoux,
S'écria, la paupière humide :
O mon Dieu ! prêtez-moi vingt sous !
De trésors votre main est pleine.
Ah ! vingt sous, pour vous c'est si peu !
Et nous vivrons une semaine
Avec les vingt sous du bon Dieu

Le bon curé qui l'écoutait,
Derrière l'autel souriait ;
Hors de sa cachette il se penche,
Et puis sa main, avec bonté, douceur,
Fait rouler une pièce blanche
Aux pieds du naïf emprunteur.
L'enfant, croyant qu'à sa prière
Cet argent tombe du ciel bleu,
Court bien vite, à sa pauvre mère,
Porter les vingt sous du bon Dieu.

Histoire.

ESQUISSE HISTORIQUE

sur

LES CORPORATIONS RELIGIEUSES.

BIENS DES JESUITES.

par

L'Abbé F. BONIN.

(Suite.)

XIII

Avenant la dissolution des Communautés, à qui leurs Biens doivent-ils retourner ?



VENANT la dissolution de la corporation dépositaire des biens des fondateurs pour l'avantage public, que faire de ces biens ? A qui d'en disposer et de quelle manière en disposer ?

Je réponds que, si les fondateurs ont prévu cette dissolution, et qu'ils aient réglé d'avance ce qu'on ferait des biens de la corporation, on doit s'y conformer ; mais s'ils n'ont rien réglé, leur intention principale de procurer le bien de la société à laquelle ils avaient donné, existant encore, puisque rien ne fait connaître qu'ils l'ont révoquée, on doit continuer à l'exécuter en faveur de l'Eglise ou de l'Etat, personnes morales qui ne meurent pas, et dont l'immortalité rend immortelle l'intention principale des donateurs.

Selon les lois les communautés sont réputées mineures ; par conséquent leur tuteur est la puissance publique. Elles possèdent ou administrent les biens à elles donnés ou confiés pour l'avantage de l'Eglise et de l'Etat. Et par Eglise ou par Etat j'entends, non les gouvernans de ces sociétés, mais les gouvernés ; ce sont ceux d'entr'eux qui se trouvent dans les besoins auxquels les fondateurs ont d'avance pré-

paré des secours, qui sont les propriétaires de ces biens ; mais ils n'en peuvent avoir l'administration ni la disposition. Les administrateurs directs de ces biens sont les membres de la corporation originairement agréés, choisis et nommés par les fondateurs, et à leur défaut, la puissance publique, spirituelle ou temporelle, selon la nature de la corporation. Ainsi la puissance publique est le tuteur direct des corporations, et indirect des membres nécessaires en faveur desquels ont été fondées les corporations. Donc cette partie de la société à laquelle les fondateurs ont voulu d'avance préparer des secours, existant toujours, leur intention principale qui repose sur elle, existe toujours ; et la puissance publique qui, à la demande des fondateurs, s'est chargée de la tutèle de ces biens en faveur des membres nécessaires de la société, doit, après la dissolution de la corporation, aviser aux moyens les plus propres à faire continuer l'œuvre par des personnes choisies et dirigées par elle ; et ces personnes doivent, autant que faire se peut, marcher sur les traces de la corporation dissoute, puisque c'est la meilleure manière de se conformer aux intentions des fondateurs.

S'il est des corporations, dont l'esprit et la manière de faire le bien à la société approchent beaucoup de l'esprit et de la manière dont la corporation dissoute servait la société, et que ces corporations ne soient pas suffisamment dotées, il est évident que la puissance publique fera sagement de leur donner ces biens ; elle ne peut mieux pourvoir à l'exécution des volontés des fondateurs. S'il n'y en a point, c'est à elle de créer selon sa sagesse et sa prudence, toujours en suivant le mieux que possible l'intention des fondateurs, un nouveau mode d'administrer ces biens.

J'ai dit que, s'il est des corporations à peu près semblables à celle qui est dissoute, et qui ne soient pas suffisamment dotées, la puissance publique doit leur remettre les biens de la corporation dissoute.

En effet, l'Eglise gouvernante, et l'Etat gouvernant sont deux grandes corporations, qu'on peut regarder à bon droit comme pères de famille par rapport aux autres corporations subalternes, qui sont leurs enfans. Or quand

un frère vient à mourir, et qu'il ne laisse après lui ni descendant, ni ascendant; ses frères survivans partagent également sa succession. Ici le cas est à peu près le même, et ainsi la puissance publique se conduit sagement en adoptant le même principe.

Il est à remarquer que les biens des corporations dissoutes doivent, après leur dissolution, continuer à être employés dans les lieux où ils sont situés, à l'avantage du public; telle est la volonté des fondateurs qui ont voulu perpétuellement faire du bien aux indigens des lieux où ils ont fait la fondation, à moins que les circonstances et le plus grand bien exigent que l'œuvre se continue ailleurs, et que cette translation soit prudemment présumée par l'autorité compétente être conforme aux volontés des fondateurs.

Comme toute chose doit être changée, corrigée, modifiée, anéantie même, s'il est besoin, par la puissance qui l'a créée, les corporations laïques auxquelles le souverain pouvoir civil a seul donné l'existence légale, sont en ces cas sous la juridiction civile. Pour les corporations religieuses, qui ont une double existence, l'une canonique que l'Eglise seule peut leur donner, l'autre politique ou légale, que l'Etat seul peut leur conférer, les deux puissances, qui ont chacune à leur manière concouru à les former, doivent aussi chacune à leur manière concourir à leur changement, correction, modification, anéantissement. *Les per quascumque causas nascuntur, per easdem et dissoluntur.*

Un fait tiré de l'histoire servira à faire comprendre cette vérité, assez claire cependant par elle-même. L'ordre religieux des Templiers, institué à Jérusalem par des gentils hommes français, en 1128, canoniquement et civilement, pour défendre les pèlerins chrétiens et les saints lieux contre les attaques des infidèles dégénéra peu à peu de son premier esprit, et mérita d'être dissout, en 1312, par Clément V, dans le Concile de Vienne. Il possédait de grands biens que lui avaient donnés les particuliers et les rois. Que fit-on de ces biens? Comme ils étaient possédés par des Religieux pour l'avantage de la Religion, ils étaient consacrés à Dieu. Clément V, en qualité de chef de l'Eglise, assigna une partie de ces biens aux Chevaliers de Saint-

Jean de Jérusalem dits dans la suite Chevaliers de Malte, à ceux de l'Ordre de Calatrava en Espagne, institué en 1158 et à ceux de l'Ordre de Christ en Livonie, institué en 1205 par Albert, Evêque de Riga, pour défendre les nouveaux chrétiens du pays contre les payens qui les persécutaient. Les Princes chrétiens confirmèrent ce partage des biens pour ce qui les regardait, et se conformèrent à la décision du Souverain Pontife, parce qu'elle était conforme aux volontés des fondateurs, et que par ces Ordres, frères de celui qu'on venait de dissoudre, le bien de la Religion et des royaumes chrétiens allait être continué. Il fallut le concours des deux puissances pour cela, parce qu'il s'agissait de créer de nouveaux sujets aptes à posséder et administrer ces biens canoniquement et civilement pour la fin principale des fondateurs, qui était l'avantage de la Religion. Comme elle est immortelle, on comprit que les fondateurs avaient voulu que les biens donnés par eux pour ses intérêts devaient, tant qu'ils existaient, être employés à cette fin; et les premiers dépositaires, agréés par les fondateurs, ayant cessé d'exister, on crut devoir transporter ces biens à des ordres de même espèce, présumant en avoir le droit en vertu des volontés des donateurs. Et qui oserait soutenir que, si les fondateurs eussent alors vécu, ils n'eussent pas tenu la même conduite?

On ne peut assurément disconvenir, dira quelqu'un, que ce nouvel emploi des biens des Templiers ne soit sage et avantageux. Mais dans tous les cas le Pape agira-t-il avec autant de prudence? En lui accordant le droit de disposer des biens des communautés religieuses supprimées et de les transporter à des Ordres religieux, qui existent dans des royaumes étrangers, n'est-ce pas faire au lieu où étaient les corporations éteintes, un tort considérable, dépouiller ce pays d'une partie notable de ses propriétés, et empiéter ainsi sur la puissance des rois? Le Prince, dit-on, doit souscrire à l'extinction d'un ordre religieux, quand l'Eglise a prononcé cette extinction. On le soumet donc au Pape? Il n'est pas plus honteux ni plus nuisible aux rois d'être soumis à la puissance de l'Eglise en ce qui est par l'ordre de la nature de son ressort, qu'il ne l'est à l'Eglise

de l'être à la puissance de l'Etat en ce qui est par l'ordre de la nature de son ressort. Or j'ai prouvé ailleurs que, selon Montesquieu même, le soin des choses divines exigeant toute l'attention des personnes consacrées au culte de la divinité que lui doit la société aussi bien que tout individu, de même que le soin des affaires de l'Etat exige toute l'attention de ceux qui en sont chargés, il doit y avoir deux puissances distinctes, l'Eglise et l'Etat. Et puisque tout ce qui est d'absolue nécessité, a Dieu pour auteur, cette distinction des deux puissances est de Dieu même. Chacune ayant sa juridiction propre, et la puissance spirituelle ayant en certains cas besoin de la puissance temporelle, et vice versa ; être soumis à cette dépendance est obéir à Dieu même ; et n'est-ce pas régner que de servir Dieu de la manière qu'il veut être servi ? Tant que la puissance ecclésiastique se tient dans les bornes de sa juridiction, elle n'empiète donc pas sur la puissance du Prince, et réciproquement, tant que la puissance temporelle se tient dans les bornes de sa juridiction, elle n'empiète pas sur la puissance de l'Eglise ; et tant que l'Eglise et l'Etat s'en tiennent à ce qui est de leur ressort, le monde est heureux ; car alors règne un ordre parfait, et une douce et constante paix par conséquent, puisque, si le désordre est la source du trouble, de la confusion et du malheur, l'ordre est celle de la tranquillité, de l'harmonie et du bonheur. Jamais l'Eglise ne méconnaîtra les bornes de sa juridiction. Conduite par le Saint-Esprit, qui est avec elle tous les jours, selon la promesse de Jésus-Christ, son fondateur, pourrait-elle se tromper en un point si important ? Il n'en est pas de même de l'Etat. Où est la promesse que Dieu lui a faite d'être avec lui tous les jours pour l'empêcher d'errer ?

Vous craignez que l'Eglise ne dépouille un Etat, si elle a le droit d'employer ailleurs les biens des communautés religieuses qu'elle dissout pour de graves raisons. D'abord je vous dirai qu'elle ne peut vous enlever le sol qui vous reste toujours ; ce n'est que les revenus qu'elle peut transporter hors de chez vous. J'avoue cependant que ce transport peut être nuisible à l'Etat. Mais remarquez que l'Eglise n'agira jamais de la sorte que de con-

cert avec le chef de l'Etat où se trouveront situés les biens de la corporation éteinte. Tout lui en fait une loi qu'elle respectera et suivra scrupuleusement ; la volonté des fondateurs, qui ont voulu que le bien se fit là où ils ont fait la fondation et qu'il faut nécessairement consulter pour bien disposer des fonds en question, l'engagement qu'elle a prise, lors de la fondation de faire sans cesse exécuter ponctuellement les intentions des bienfaiteurs, en approuvant leur œuvre, et encore l'engagement pris par la puissance temporelle envers les fondateurs auxquels elle a promis de faire, pour ce qui la regardait, perpétuellement respecter leurs volontés et de maintenir leur établissement. Croyez-vous que l'Eglise n'écouteras pas volontiers les représentations du Prince qui a le droit de concourir avec elle à cette disposition des biens dont nous parlons ? Elle qui tient à ses enfans le même langage que son divin Maître et ses Apôtres : *"Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Soyez sages pour l'amour de Dieu à tout homme qui a autorité sur vous, soit au roi comme au Souverain, soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part,"* pourrait-elle être la première à donner un exemple tout opposé à son enseignement ? Non, jamais. Et ce qu'un savant protestant d'Allemagne a dit de l'administration des Papes qu' : *"Il n'y a pas un seul exemple dans l'histoire entière qu'un Souverain Pontife ait persécuté ceux qui, attachés à leurs droits légitimes, n'entreprenaient point de les outrepasser ;"* on peut certainement le dire de toute l'Eglise.

(A continuer.)

Maximes et Pensées.

—Comptez sur la reconnaissance de ceux à qui vous avez rendu de petits services ; mais craignez l'obligation de ceux qui vous ont de grandes obligations.

—Les grandes choses de ce monde ont toujours leurs petits côtés, et les grands hommes aussi.

—La critique est une lime qui polit ce qu'elle mord.

LA PLUIE !


ROMANCE.

Paroles de Victor JACQUART.

Musique de Jules COUPLET.


All.^o quasi andantino. rall :

PIANO. *p*




un peu plus vite.
Dolce.

Depuis qu'une eau sa-lu - tai - re, Pour nous s'é-chap - pe des cieus, D'où vient



un peu retenu.

que ta voix lé - gé - re, Ne dis plus ses chants joy - eux ? D'où vient que sur ton vi-



sa - ge, Se montre un cru - el cha - grin ? Craindrais-tu que sous l'om-bra-ge, L'on ne



ten.

♩ nobile et plus lent.

dan - sât pas de - main ? Songe ô mon en - fant ché - ri -

e, Songe en ton cœur at - tris - té, Que cha-

que gout - te de plui - - e, Nous vaut un é - pi de blé.

II

A quinze ans aimer la danse,
Se conçoit.....mais doux Jésus !
A quinze ans il faut qu'on pense
A ceux qui ne dansent plus.
L'hiver, quand la grange est vide,
Et la huche sans un pain,
Que dire, à qui l'œil humide
Vous répète : J'ai bien faim ?
Songe ô mon enfant chérie, etc.

III

Cette nouvelle parure,
Que déjà tu préparais,
Eut fait naître le murmure,
Eut excité les caquets ;
Et demain chaque prairie,
Montrant sa robe de fleurs,
N'éveillera pas l'envie,
Mais charmera tous les cœurs.
Songe ô mon enfant chérie, etc

IV

Le jeune oiseau qui gazouille,
Te fait aussi la leçon :
Vois, si l'onde qui le mouille,
Trouble un instant sa chanson ;
En attendant que la terre
Se reflète en un ciel bleu,
Il célèbre à sa manière
La sagesse du bon Dieu.
Songe ô mon enfant chérie, etc.

Archéologie.

Tombeau de Ste. Madeleine.



AINTE Marthe, sainte Madeleine, saintes Marie Salomé et Jacobé, puis un certain nombre des soixante-douze disciples de Jésus-Christ abordèrent en Provence, l'an 48, ayant quitté d'eux-mêmes la Judée.

L'embarcation qui portait ces âmes pieuses fut conduite par des anges invisibles.

L'église Notre-Dame-de-la-Mer, dans la Crau, la plus ancienne de France, est un vivant témoignage de ce fait prodigieux. Les reliques des saintes Marie Salomé et Jacobé sont encore possédées par ce temple primitif, pèlerinage célèbre de temps immémorial.

Sainte Madeleine demeura quelque temps à Aix, dont Saint Maximin, un de ses compagnons de voyage, fut le premier évêque. Elle se retira ensuite à la Sainte-Baume, où elle vécut dans la pénitence, visitée par les anges. Elle mourut au lieu où se trouve la ville de Saint-Maximin. Elle fut inhumée dans un tombeau d'albâtre. Les rois accoururent longtemps à ce tombeau. Ces reliques furent préservées des ravages des Sarrasins, elles ont été signalées par des miracles. Les cheveux de sainte Madeleine ont été conservés d'une manière prodigieuse. Le corps de la sainte, protégé contre les révolutions, est encore vénéré et attire, à la Sainte-Baume, le 22 juillet, un grand nombre de pèlerins.

FALLON.

Monuments Inédits.

Les Cèdres du Liban.

L'Écriture parle parfois des cèdres du Liban et en emprunte de sublimes images. Salomon, ayant obtenu le consentement d'Hiram, roi de Tyr, fit abattre une grande quantité de cèdres du Liban, pour la construction du temple de Jérusalem; 30,000 ouvriers furent employés successivement à ce travail. Ce chiffre n'a rien d'extraordi-

naire, si l'on se rappelle que ces cèdres étaient à 10 ou 12 lieues environ des rives de la mer, où ils étaient transportés et placés sur des radeaux. Arrivés à Joppé, actuellement Jaffa, il fallait encore qu'ils fussent amenés par terre jusqu'à Jérusalem, leur destination; or, de Jaffa à Jérusalem, il y a 12 lieues environ. Il reste maintenant 12 cèdres, contemporains des âges bibliques: ces vétérans du règne végétal ont vu passer sur leur tête plus de 3,000 ans. Vous rirez peut-être, lecteur, de notre crédulité: mais c'est bien à tort. Certains arbres ont la vie longue et dure: il y a, à Rome, au monastère de Sainte-Sabine, un oranger planté, dit-on, en 1200, par saint Dominique: un autre à Fondi, planté en 1278 par saint Thomas d'Aquin. En Angleterre, on trouve des ifs dans beaucoup d'anciens cimetières. Ces arbres croissent très-lentement et, cependant, plusieurs d'entre eux mesurent une grande circonférence et ont de 1000 à 3000 ans d'existence. Le chêne du parc de Clipson est réputé avoir, au moins, 1500 ans. Elie de Beaumont a cité, dans son cours fait au collège de France, des exemples d'une longévité plus grande encore, comme celui d'un baobab, en Amérique, qui doit avoir 5150 ans et d'un plaxoria qui a 6000 ans. L'arbre érago qu'on voyait encore, il y a 10 ans, à Orotawa, dans l'île de Ténériffe, a été visité par plusieurs naturalistes. Humboldt lui donnait 6000 ans. Il n'est plus: un ouragan l'abattit en 1867. Il avait été découronné par une tempête en 1819. Rien donc d'étonnant que des cèdres du Liban comptent de 3 à 4000 ans.

Mer. Mislin a visité le mont Liban et il parle en ces termes des fameux cèdres.

"Après avoir admiré ces arbres majestueux dans leur position et leur ensemble, j'ai examiné chacun d'eux. Il n'est pas difficile de reconnaître ces patriarches du monde végétal, ces contemporains des âges bibliques, ces restes échappés à la dévastation des hommes et des temps; il y en a 12 seulement, groupés sur deux monticules, cinq autour de la chapelle, et sept sur un monticule voisin; plusieurs portent des traces de la foudre."

Le nombre de ces vieillards de la végétation diminue beaucoup; il y a 300

ans, ils étaient encore 25 ; ils ne sont plus maintenant que douze et peut-être même onze ; car, si nous ne nous trompons, un grand ouragan a abattu l'un d'entre eux, il y a quelques années ; et les journaux ont annoncé qu'il avait été scié en madriers et que ceux-ci avaient été envoyés par le Patriarche du Liban à l'archevêque de Paris pour être employés dans la nouvelle église du Vœu National, dédiée au Sacré-Cœur, à Paris. Et ainsi des arbres qui vécurent jadis ensemble auront servi à édifier un temple au vrai Dieu dans l'ancienne et la nouvelle Loi.

“Deux d'entre eux, continue Mgr. Mislin, ont quarante pieds et demi de circonférence, mais leur tronc n'est pas régulier : à quatre ou cinq pieds du sol, ils se divisent et forment comme des arbres séparés, qui jettent au loin leurs branches horizontales ; j'ai mesuré cinquante-huit pas de l'extrémité d'une de ces branches à l'extrémité de la branche qui lui était opposée. Leur hauteur approximative peut être de soixante pieds.”

Naples et ses Monuments.

Naples est une des plus belles villes du monde, grâce à la beauté du ciel et à la douceur de la température. Bâtie en amphithéâtre, dans une situation délicieuse, ayant au Nord le Pausilippe, au Sud-Est le Vésuve, à l'Ouest les collines de Capoue, de Caserte et d'Avversa, et la mer, cette mer qui “déroule ses flots bleus au pied des orangers.”

Chose étonnante ! cette ville contemporaine de Rome, compte peu d'antiquités. La plupart des monuments, qui sont très-beaux, sont relativement modernes : entre autres le Palais-Royal, le théâtre Saint-Charles, sans égal en Europe, la cathédrale de Saint-Janvier, de nombreuses Bibliothèques ; le musée fameux, où sont conservés les trésors d'art journallement découverts à Pompéi, etc. Le quai de la Chiaja, formant ceinture verdoyante au fond du golfe, est admirable.

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

MONSEIGNEUR PLESSIS.



Il est un portrait que l'étranger visitant le Bas-Canada trouve partout, dans la demeure du riche comme dans la maisonnette du cultivateur, depuis les côtes de la Gaspésie jusqu'aux plaines de l'Ottawa. Et lorsque cet étranger demande quel est l'homme dont le peuple canadien conserve ainsi la mémoire et les traits remarquables, on lui répond :— c'est Monseigneur PLESSIS, et chacun vante à l'envi les talents et les vertus de cet illustre évêque.

Ayant entrepris d'écrire la vie des hommes qui ont le plus honoré le nom canadien par la grandeur du caractère et de l'intelligence, je ne pouvais m'empêcher de parler de Mgr. Plessis. Ce n'est pas une biographie que je veux faire, c'est un portrait ; je me propose de dessiner en quelques coups de crayon cette belle et noble figure dont l'éclat illumine les plus belles pages de notre histoire religieuse et nationale.

I.

Au moment où la Nouvelle France passait, après une lutte héroïque et désespérée, sous la domination anglaise, la Providence, qui veillait sur ses destinées, faisait naître, à Montréal, dans une humble et pieuse famille, un enfant de prédilection que l'église baptisait sous le nom de *Joseph-Octave Plessis*. Le père de cet enfant, sieur Joseph Plessis, et sa mère, Louise Ménard, avaient une grande réputation de foi, de vertu et de probité. Ils accueillirent avec joie la naissance de cet enfant dont ils résolurent de faire, à tout prix, un bon chrétien et un bon citoyen. Ils virent bientôt avec bonheur que leurs peines ne seraient pas perdues.

Joseph-Octave était doué d'une belle intelligence et du caractère le plus heureux.

Après quelques mois passés dans l'école paroissiale du célèbre père Lacette, il entra à l'école latine que monsieur Curateau ouvrit d'abord à la Longue-Pointe et continua au château Vaudreuil, dans la ville de Montréal. Cette école devint plus tard cet excellent collège de Montréal où la jeunesse fait sans bruit et sans éclat de si fortes études. Mais à cette époque, l'école de monsieur Curateau, la principale maison d'éducation de Montréal, avait des proportions bien modestes ; on y enseignait bien les belles-lettres, mais on n'allait pas plus loin ; la rhétorique était la colonne d'Hercule qu'on ne pouvait dépasser. Ceux qui désiraient terminer leurs études étaient forcés d'aller au petit Séminaire de Québec.

Or, aller à Québec en ce temps-là n'était pas chose facile et agréable comme aujourd'hui : on ne s'endormait pas, le soir, à Montréal, à bord d'un de ces palais flottants, qui sillonnent maintenant le Saint Laurent, pour se réveiller à l'ombre du Cap Diamant. La compagnie du Richelieu n'existait pas encore et la vapeur non plus. C'était l'époque paisible où les goélettes et les calèches d'heureuse mémoire se disputaient seules les faveurs de l'opinion publique. On partait quelque fois de Québec, le 25 juillet, et on arrivait à Montréal vers le premier septembre, cinq semaines après ; souvent, lorsque les élèves du Séminaire de Québec, dont les parents demeurent à Montréal, arrivaient dans cette ville, leur vacance était finie, ils l'avaient passé en goélette.

« Bien différente était la voie de terre, dit le savant abbé Ferland, pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du Séminaire, les voyageurs sauaient, par un cantique, la protection des pèlerins : puis la bande joyeuse défilait ; elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une volée d'outardes, se dirigeait vers l'Ouest, qui pour elle renfermait la terre promise. »

Lorsque le jeune Plessis eut appris tout ce que le bon M. Curateau pouvait lui enseigner, il refusa d'aller continuer ses études à Québec et manifesta le désir de rester à la maison pater-

nelle. Nous croyons devoir détacher ici une des jolies pages de M. Ferland.

« Monsieur Joseph Plessis, à qui l'étudiant communiqua son projet, ne voulut point forcer les inclinations de son fils ; mais d'un autre côté, il comprenait qu'il ne fallait pas compromettre l'avenir de ses enfants en se prêtant à leurs fantaisies. Il était père, comme on l'était alors, c'est-à-dire le chef de la famille. Tout en se rendant aux justes demandes de son fils, il aurait cru manquer à son devoir s'il se fut laissé guider par des projets éphémères. « C'est bien, Joseph, » répondit-il au jeune homme : « demain vous quitterez le capot d'écolier ; vous prendrez le tablier et vous descendrez avec moi à la forge. Quand vous voudrez reprendre vos études, vous m'en avertirez. » Ce n'était pas précisément la réponse qu'attendait l'écolier ; mais il fallait se soumettre, car suivant une expression, la parole de son père était une parole de roi.

Le jour suivant, Joseph Octave Plessis maniait le soufflet et frappait l'enclume ! Les heures semblaient longues au nouvel ouvrier peu accoutumé aux travaux manuels ; en effet, pour un étudiant qui se sentait plus de force dans l'intelligence que dans les poignets, l'épreuve était fort dure. Néanmoins pendant toute une semaine, il tint ferme contre la fatigue du corps et surtout contre l'ennui de l'esprit qui se trouvait privé de sa nourriture habituelle.

« Il fallut enfin céder sous le poids de la lassitude et du dégoût, avec l'assentiment de son père, le jeune Plessis déposa le tablier, reprit l'habit d'écolier, et dans l'automne de 1780, partit avec son frère pour aller terminer ses études au petit séminaire de Québec. »

Le 29 novembre 1786, un beau jeune homme, pieusement agenouillé au pied des autels se dévouait au service de Dieu et de la religion. Il n'avait que vingt-trois ans. Déjà il avait enseigné les belles-lettres et la rhétorique pendant plusieurs années au collège de Montréal avec un grand succès, et il avait été jugé digne d'être le secrétaire de Mgr. Briand, qui avait pour lui la plus grande estime.

Ses talents et ses vertus lui avaient déjà fait une grande réputation dans le clergé et parmi les fidèles et le fai-

saient considérer comme une des gloires futures de l'église du Canada.

Aussi une foule nombreuse se pressait autour du sanctuaire de la cathédrale pour assister à l'ordination du jeune lévite. On admirait les traits nobles et distingués, l'attitude digne et modeste, la physionomie remarquable de ce jeune homme dont la foi et le dévouement touchaient tous les cœurs.

Avec quelle joie l'illustre évêque, dont il avait été l'ami, le confident, et le digne élève recevait ses vœux et lui donnait les sublimes pouvoirs du sacerdoce ! Avec quel bonheur il entrevit dans l'avenir tous les bienfaits que cette belle vocation allait procurer au troupeau confié à ses soins.

Il y a dans l'ordination d'un prêtre quelque chose qui élève l'âme et l'impressionne vivement !

Un jeune homme est arrivé au terme de ses études, au but désiré dont la pensée à tant de fois soutenu son courage défaillant ; il lui faut choisir la destinée qui convient le mieux à ses goûts, à ses aptitudes, au développement de ses talents et de ses connaissances : il est sur le seuil de la vie réelle.

Deux routes s'offrent à lui. L'une lui apparaît pleine d'enchantements et de jouissances, jonchée de fleurs, chargée de parfums ; il voit les honneurs, la richesse et la gloire réservés au talent il entend les applaudissements qui l'accueillent à son passage ; des femmes charmantes passent, richement habillées, le sourire sur les lèvres, en lui jetant des regards séduisants ; des hommes puissants lui tendent la main et lui offrent de l'enroller sous leur drapeau. L'autre est semée de pierres aigües, bordée de ronces et d'épines ; il ne peut faire un pas sans s'écœurer les pieds ; il entend des cris de douleur : ce sont des femmes en pleurs, des moribonds, à la figure cadavérique, au regard éteint, des mendiants couverts de haillons qui lui demandent des secours et des consolations, il ne voit partout que tombes, emblèmes de tristesse, de désolation et de souffrance.

D'un côté c'est la vie, la liberté, la joie et les plaisirs, la réalisation de tous les rêves qui l'ont bercé depuis son enfance, c'est le printemps avec sa verdure, son soleil, ses fleurs, ses harmonies, sa brise parfumée, ses joyeux murmures. De l'autre côté c'est l'esclava-

ge du cœur et de la pensée, les humiliations, la contrainte, le sacrifice, la mort à tout les entraînements, à toutes les séductions de la nature ; c'est l'automne avec ses sombres nuages, ses arbres dépouillés, son manteau funèbre, ses frimats et ses tempêtes.

Et ce jeune homme il est dans toute la vigueur de l'âge, dans le bouillonnement de toutes les passions, l'épanouissement de la jeunesse, de la santé et des sentiments les plus puissants et les plus féconds de l'humanité, dans les exaltations d'une imagination surexcitée par les mirages trompeurs de l'horizon et les séductions de l'inconnu !

Une lutte terrible se livre dans son âme, tout son être est bouleversé. Il prie, se recueille et réfléchit, mesure le temps avec l'éternité, le ciel avec la terre, et un jour, après une lutte pleine d'angoisses, après avoir écarté bien souvent de ses lèvres la coupe du sacrifice, il marche à l'autel, s'y prosternne, la face contre terre, et se relève prêtre.

À quarante ans, à l'âge du désenchantement et des déceptions, lorsque l'âme fatiguée peut apprécier à leur juste valeur les choses de ce monde, ce sacrifice ne serait pas aussi méritoire. mais à vingt-trois ans, il est admirable et prouve éloquemment la divinité de la religion qui le produit depuis dix-huit siècles.

On me pardonnera de m'être arrêté, un instant, sur le bord de mon chemin pour jeter une fleur sur la tombe de ce jeune homme.

Ce tableau serait, peut-être, chargé quelquefois, mais il ne l'est pas à l'occasion de Joseph Octave PLESSIS. Il n'y a pas de doute que le monde lui aurait assuré l'avenir le plus brillant, et qu'il serait devenu l'égal des Bédard, des Vallières et des Papineau si non leur supérieur.

Voyons ce qu'il a été dans l'église.

II.

Lorsque M. Plessis fut fait prêtre, Mgr. D'Esgly venait de remplacer Mgr. Briand comme évêque de Québec et s'était adjoint, comme coadjuteur, Mgr. Hubert qu'il chargea spécialement de l'administration diocésaine. Mgr. Hubert le choisit pour son secrétaire et ne craignit pas de faire partager à ce jeu-

ne prêtre de vingt-trois ans les labours et la responsabilité de sa vaste administration. On peut dire même que M Plessis commença dès lors à remplir les fonctions de coadjuteur, tant ses conseils exerçaient d'empire sur les délibérations et les actes de son évêque.

En 1792 il fut chargé de remplacer dans l'importante cure de Québec, M. David Augustin Hubert, qui venait de se noyer en traversant de Québec à l'île d'Orléans, victime de son zèle apostolique.

En 1797, Monseigneur Denaut, successeur de Mgr. Hubert, le nommait son grand vicaire et annonçait avec bonheur qu'il avait choisi le jeune curé de Québec pour être son coadjuteur. Le clergé et les fidèles applaudirent à ce choix qui assurait à l'église un chef capable de la gouverner dans les circonstances les plus critiques. Il avait déjà fait ses preuves et donné l'idée de ce qu'il serait en face de la persécution. Aussi le fanatisme protestant qui commençait à s'agiter crut devoir protester contre ce choix dangereux pour ses desseins. Mais le général Prescott, alors gouverneur de la province, finit par se rendre aux vœux de l'opinion publique.

Mais Rome était alors désolée, Pie VI ayant déplu au grand conquérant qui faisait alors trembler l'univers, avait été enlevé du Vatican et jeté dans l'exil. La bulle qui ratifiait le choix de l'évêque et de la population du Canada n'arriva qu'en 1800.

Le vingt-cinq Janvier 1801 fut un jour de joie pour les fidèles de la province de Québec. Joseph Octave PLESSIS était sacré évêque en présence du gouverneur, des personnages les plus distingués du pays et d'une foule immense accourue de tous côtés pour assister à cette fête splendide et rehausser le triomphe du prêtre bien-aimé dont le nom était gravé dans tous les cœurs.

En 1806 il montait sur le siège épiscopal de Québec devenu vacant par la mort de Mgr. Denaut.

Comme tous les hommes providentiels, il arrivait dans le temps où la population française et catholique du Canada avait besoin de fortes têtes et de grands cœurs pour la défendre et la protéger. C'était l'époque où des ennemis puissants tiraient de tous côtés

sur les remparts que protégeaient nos droits civils et religieux, et travaillaient à ressusciter des projets déjà tramés plus d'une fois contre l'existence d'une nationalité et d'une religion qu'on détestait.

La révolution américaine était venue à propos au secours des Canadiens Français ; en face du soulèvement de ses colonies anglaises, l'Angleterre avait compris le danger de mécontenter les hommes dont elle avait besoin pour défendre sa puissance en Amérique. Mais une fois le danger disparu, l'oligarchie fanatique qui inspirait le gouvernement du Canada, avait recommencé ses persécutions.

Supprimer les biens des Jésuites et du séminaire de Montréal, organiser par tout le pays un système exclusif d'éducation protestante, soumettre la nomination des prêtres, l'érection des paroisses et l'exercice de la religion catholique à la suprématie royale et au bon plaisir des gouverneurs, furent les principaux articles du programme qu'elle chercha à faire triompher en Angleterre. Les Ryland, les Mountain et les Sewell prédisaient que l'exécution de ce programme détruirait dans l'espace de dix ans le catholicisme en Canada.

Mgr. PLESSIS prit les rênes du pouvoir ecclésiastique dans ces circonstances difficiles. Il hésita un instant, en face d'une situation qui lui imposait une si grande responsabilité, mais son courage et son intelligence étaient à la hauteur des événements ; il entreprit la lutte. Elle fut longue, cette lutte, et elle fut rude aussi, sous Craig surtout, ce gouverneur de sinistre mémoire, dont l'administration arbitraire porte dans l'histoire le nom de *règne de la terreur*.

Pendant que Sir James Craig et la faction qui l'inspirait cherchaient à mettre dans l'esclavage la Chambre d'Assemblée, faisaient saisir les presses du *Canadien* et lançaient des mandats d'arrestation contre les canadiens-français les plus influents, ils travaillaient avec une égale ardeur à miner l'influence du clergé. Ruses, artifices, séductions, menaces et violences, tout fut mis en œuvre pour vaincre la persistance de l'évêque et lui arracher des concessions.

Lorsque Mgr. Plessis était arrivé à la tête de l'épiscopat, on avait fait des ef-

forts énergiques, mais inutiles pour l'empêcher de prêter serment d'allégeance en sa qualité d'évêque catholique de Québec. Le digne prélat ayant pris ce titre plus tard dans un mandement où il demandait des prières pour le souverain pontife Pie VII, alors prisonnier à Savonne, une tempête terrible éclata et on résolut de porter un coup décisif.

Le fameux Ryland partit pour l'Angleterre en 1810, muni des instructions du gouverneur et porteur d'un mémoire violent dans lequel on suggérait de traduire Mgr. PLESSIS devant les tribunaux criminels du pays et on indiquait les moyens d'en finir avec une religion et une nationalité *odieuses* et *funestes* à la puissance anglaise.

Comme on le sait, on était moins fanatiques ou du moins plus prudent en Angleterre ; on loua la loyauté et l'énergie du gouverneur et de sa clique, mais on les pria d'attendre et d'espérer.

Les Etats-Unis devaient être pour nous une occasion de salut en 1812 comme ils l'avaient été en 1776 : on allait avoir besoin de nous, il fallait nous ménager.

Craig était parti, laissant une mémoire détestée et la nationalité qu'il avait voulu détruire plus forte et plus confiante que jamais.

Sir George Prevost était arrivé, chargé d'une mission de paix et de conciliation. Résolu de se concilier les bonnes grâces du clergé, il eut plusieurs entrevues avec Mgr. PLESSIS, eut pour lui toutes sortes d'égards, lui fit des promesses séduisantes pour l'engager à faire des concessions et lui demanda un mémoire contenant ses idées et ses principes.

L'illustre évêque fit ce mémoire qu'il commença par ces paroles remarquables :

"Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me fait renoncer à aucune partie de ma juridiction spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'église comme un dépôt qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte."

Les adversaires de Mgr. PLESSIS cherchaient leurs armes et leur force dans les articles du traité de 1763 et de 1774, qui nous accordaient le libre exercice de la religion sans préjudice aux lois d'Angleterre et à la suprema-

tie royale. S'appuyant sur cette réserve, ils prétendaient que la nomination des prêtres et des évêques appartenait au roi d'Angleterre et que toute interprétation contraire était une atteinte portée à sa suprématie.

Mgr. PLESSIS revendiqua avec beaucoup de talent et d'énergie les libertés de l'église catholique, démontra que depuis la conquête on avait reconnu la juridiction des évêques catholiques et leurs titres, que le traité de Paris ayant accordé aux habitants du Canada le libre exercice de leur religion, avait par là-même admis l'existence légale des prêtres et des évêques nécessaires à cet exercice et que l'église devait être guidée par l'ancien droit suivant lequel l'évêque était élu par le clergé de l'église vacante et confirmé par le métropolitain ou par le pape, sous le bon plaisir du souverain. Comme on le voit, ce sont à peu près les mêmes principes qui viennent de soulever de si violentes discussions dans la presse et devant les tribunaux à l'occasion du célèbre procès Guibord, principes justes et raisonnables auxquels l'honorable juge Berthelot vient de donner un fondement si solide dans un jugement que la postérité consultera. Nous ne craignons pas de dire même que l'honorable juge a éclairci une question sur laquelle Mgr. Plessis avait jeté une lumière indécise. L'illustre évêque était évidemment un peu embarrassé, comme il l'avouait d'ailleurs, par l'article qui établissait la suprématie royale ; il avait l'air de croire que cet article était susceptible d'une fausse interprétation.

Mgr. PLESSIS eut bientôt le bonheur de voir ses généreux efforts couronnés de succès.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'évêque de Québec avait lancé un mandement patriotique et entraînant pour exciter la loyauté et l'esprit guerrier de la population ; les canadiens-français avaient pris les armes avec enthousiasme et avaient grandement contribué par leurs glorieux exploits à repousser l'invasion. L'Angleterre crut qu'après tout elle méritait des égards, cette brave population qui venait de verser si généreusement son sang pour elle, et qu'une religion si loyale méritait d'être respectée.

Mgr. PLESSIS revoyait bientôt des

lettres qui reconnaissaient son titre et sa juridiction d'évêque catholique de Québec, et lui accordaient des appointements de mille louis par année, avec un siège dans le conseil législatif ; et plus tard il voyait se réaliser une idée qu'il avait caressée et cherché à faire précéder depuis bien des années. Toute l'Amérique anglaise depuis l'île du Cap Breton jusqu'au territoire du Nord-Ouest, ne formait alors qu'un vaste diocèse soumis à la juridiction de l'évêque de Québec.

Démembrer cette vaste contrée et en former plusieurs diocèses lui paraissait une chose nécessaire au progrès de la religion et à la propagation de la foi.

Déjà il avait, le premier, fait arborer la croix dans ce vaste territoire de la Rivière Rouge dont l'avenir se forme depuis quelque temps au milieu d'événements si étonnants, et dans le Haut-Canada comme dans les provinces du golfe, il avait semé les œuvres de son zèle et de son dévouement apostolique.

En 1818 le gouvernement anglais cédait à ses instances, et le Saint Siège était heureux de lui décerner la récompense de ses travaux : l'église du Canada était définitivement organisée et constituée sur des bases solides et honorables.

Mgr. Plessis était nommé archevêque de Québec ; les districts de Québec, de Trois-Rivières et de Gaspé étaient placés sous sa juridiction immédiate, et le reste de l'Amérique anglaise formait quatre grandes divisions dont chacune recevait un évêque suffragant et auxiliaire. On donnait à Mgr. McEachern le Nouveau-Brunswick, les Îles du Prince-Edouard et de la Magdeleine ; à Mgr. McDonald le Haut-Canada ; à Mgr. Provencher le territoire du Nord-Ouest ; et à Mgr. Lartigue le siège épiscopal de Montréal.

À côté de la grande œuvre de l'émanicipation de l'église du Canada, Mgr. PLESSIS en poursuivait une autre avec non moins de zèle et de succès ; c'est celle de l'éducation. Il avait compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la religion et de la patrie était de leur préparer des défenseurs instruits et habiles. Les efforts de ceux qui avaient voulu briser nos destinées avaient rendu cette tâche difficile. La Chambre d'Assemblée avait dans un moment d'aveuglement établi en 1801 "l'Institution royale," loi inique desti-

née à anglifier le pays en le couvrant d'écoles protestantes. Les enfants n'y allaient pas, mais ils restaient sans éducation.

Fonder des écoles et des collèges et faire disparaître cette loi injuste furent deux des grands objets de sa vie. Il trouva pour réaliser la première partie de ce programme des prêtres admirables dont le dévouement et les sacrifices jetèrent à Nicolet et à St. Hyacinthe les fondements de ces deux brillantes maisons d'éducation qui nous ont fait tant de bien. Lui-même ne recula devant aucun sacrifice, lorsqu'il trouvait dans une famille pauvre un enfant remarquable, il était heureux de se charger de son éducation. C'est à ce dévouement que nous devons quelques-uns de nos prêtres et de nos hommes les plus distingués, entr'autres l'illustre Vallières dont j'ai fait le portrait. Il eut plus de difficulté à accomplir l'autre partie de sa tâche.

La législature du Bas-Canada avait passé en 1820 une loi équitable dans le but de favoriser l'établissement d'écoles catholiques, et cette loi avait été réservée à la sanction royale Mgr. PLESSIS mit tout en œuvres pour la faire adopter par le gouvernement anglais ; ses correspondances avec Lord Bathurst à ce sujet font foi de son habileté et de son énergie. Il lui fut donné de voir avant de mourir le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans ; il voyait disparaître en 1824 cette grande injustice qui obligeait le Bas-Canada de soutenir une Institution destinée à l'anglifier ; les fabriques de campagnes obtenaient le droit de posséder des écoles paroissiales ou communes.

J'ai dit qu'il avait été nommé au conseil législatif en 1817. Il se montra là comme, partout ailleurs, le défenseur ardent des droits religieux et civils de ses compatriotes et plus d'une fois l'autorité de sa parole fit avorter les projets injustes de cette assemblée de *vieillards malfaisants*.

L'histoire dit qu'il fut aussi bon canadien-français que bon évêque, et que les concessions religieuses qu'on lui fit afin de lui arracher en retour des concessions politiques, le trouvèrent ferme, inébranlable sous le drapeau des Bédard et des Papineau. Et lorsqu'en 1822, l'Angleterre cédant

aux instances de nos ennemis acharnés, voulut nous imposer sans nous consulter cet infâme projet d'union avec le Haut-Canada, dont l'objet était l'extinction de notre nationalité, qu'elle fut la voix puissante qui s'éleva au-dessus des clameurs du Bas-Canada pour protester contre cet acte inique ! Ce fut celle de Mgr. PLESSIS. Cette voix retentit dans toute sa puissance aux oreilles des Lymburner, des Sherbrooke, des Bright et des Poynter, ces amis sincères des Canadiens-Français, pour les engager à défendre les droits de ses compatriotes. Et c'est dans cette circonstance qu'il écrivait à l'honorable Louis Joseph Papineau, que le Bas-Canada avait député en Angleterre, une lettre d'encouragement et d'éloges qui les honore tous deux. Plus d'une fois ces deux grands hommes, les deux plus brillantes illustrations de l'époque où ils vécurent, s'entendirent et se prêtèrent un secours mutuel pour faire triompher le Bas-Canada dont ils étaient les chefs reconnus et vénérés. Ils réussirent encore dans cette occasion à éloigner du ciel de leur pays le nuage qui le menaçait : puisse la patrie leur en garder une reconnaissance éternelle !

III.

Mais cette vie si belle, si pleine de mérites devait s'user et finir comme tout ce qui est humain. Lorsque le fils de l'humble forgeron de Montréal, devenu l'un des plus grands évêques et des hommes les plus illustres de son pays, fut arrivé à l'âge de soixante-et-deux ans, Dieu trouva qu'il était temps de lui décerner la récompense de ses travaux et de ses vertus ; il l'appela à lui, le 4 décembre 1825.

La nation désolée s'inclina sur cette tombe auguste : grands et petits, riches et pauvres vinrent y déposer le tribut de leur douleur et de leur respect ; on aurait dit que le ciel de la patrie, devenu triste et sombre, avait perdu son astre le plus brillant. A Londres, comme à Rome, dans les rangs les plus élevés de la société, sur les marches même du trône, on vit éclater les sympathies les plus nobles. Ceux que le grand évêque avaient le plus ardemment combattus pendant sa vie ne purent s'empêcher de joindre leur voix à

ce concert unanime d'éloges et d'admiration.

Je voulais faire un portrait et j'ai fait une biographie ; j'ai cru que je ne pouvais faire ressortir cette belle carrière sans mentionner les événements importants qui l'ont signalée.

Quelques mots suffisent pour compléter ma tâche.

Mgr. PLESSIS n'était pas grand, mais il était gros, robuste et vigoureux ; il avait une tête forte et belle, solidement posée sur de larges épaules, un front élevé, remarquable par la noblesse, l'élégance et la hardiesse des lignes, des yeux magnifiques, au regard vif, distingué et pénétrant qui semblait capable de lire au fond de la mer comme au fond des âmes ; la bouche ferme, un peu soulevée avait tous les indices de l'énergie et de la bienveillance : tout cela était illuminé des rayons les plus brillants des charmes de l'esprit et des qualités du cœur. Son extérieur imposait à tous le respect, la confiance et l'admiration ; sa vue faisait du bien comme tout ce qui est beau, grand et bon.

Pourquoi parler maintenant de son caractère ? Il est tout entier dans ce tableau et dans les œuvres magnifiques dont nous avons le bonheur de contempler les résultats. C'était une noble nature faite de pierres précieuses et de diamants : l'amour de Dieu et de la patrie, la charité, la générosité et la douceur s'y mêlaient à la vivacité. à l'enjouement et à la gaité la plus attrayante. Ajoutons à cela un esprit fin, délicat, admirablement cultivé, une mémoire étonnante, un jugement profond, solide comme le roc, une vie pure exclusivement occupée de la gloire de Dieu et du bonheur des autres ; — et l'on comprendra le prestige et l'influence de cet homme, l'amitié et l'admiration qu'il inspirait à ses compatriotes comme aux étrangers. C'était l'idéal de la perfection à laquelle l'homme peut arriver par les splendeurs de l'intelligence unies aux grandeurs de la véritable vertu et aux fécondes inspirations de la religion bien comprise.

Mgr. PLESSIS n'était pas ce qu'on appelle un homme d'imagination et de sentiment ; on ne voit pas dans les sermons ou discours qui nous sont restés de lui ces entraînements et ces mouvements spontanés qui enlèvent

un auditoire, c'était plutôt un homme d'esprit, de bon sens et de jugement, un philosophe, un administrateur remarquable et un diplomate habile. Les personnages distingués du Canada et d'Angleterre, devant lesquels il plaïda pendant tant d'années la cause de ses compatriotes et de son église, étaient étonnés de la largeur et de la sagacité de ses vues, de la profondeur et de la libéralité de ses convictions et de l'habileté avec laquelle il savait s'emparer de leur sympathie. C'était bien l'homme qu'il fallait pour agir sur ces esprits fiers, subtils et prévenus, pour les forcer de respecter une religion et une nationalité si bien représentées. Tous les gouverneurs qui eurent des rapports avec lui avouaient qu'ils avaient rencontré dans l'évêque PLESSIS un esprit supérieur et un grand caractère, un homme capable de leur tenir tête. Soyons fiers de ces hommages dont l'honneur rejaillit sur nous.

Sa conversation vive, animée, semée de traits piquants, d'anecdotes plaisantes, était recherchée des hommes d'esprit. Les choses ridicules lui causaient, même dans les circonstances les plus solennelles, des accès de gaieté qu'il ne pouvait réprimer. Plus d'une fois on l'a vu dans la chaire ou à l'autel, s'arrêter tout court et faire les plus grands efforts pour réprimer une malheureuse envie de rire provoquée par une peinture grotesque, un incident bizarre. Plein de bonté et de déférence pour ses prêtres et les jeunes ecclésiastiques, il prenait souvent plaisir à les taquiner et à les railler avec une familiarité agréable.

Le Rév. M. Mignault, ancien curé de Chambly, dont tout le monde garde un si bon souvenir, avait été son secrétaire. Lorsqu'il fut obligé de faire son premier sermon, à la cathédrale de Québec, il exprima à Mgr. PLESSIS son anxiété. " Marche, marche, lui dit l'évêque, dis-toi en montant que tu es le moins fin de la bande." Le jeune prêtre monta dans la chaire et s'acquitta de sa tâche avec succès. " Eh ! bien, lui dit Monseigneur, après le sermon, le diable a-t-il trouvé moyen de te dire que tu étais le plus fin ? "

Versé dans la littérature, l'histoire et la philosophie, il avait l'esprit orné des plus riches connaissances, et son heureuse mémoire lui rappelait les pages

qui l'avaient le plus frappé dix et vingt ans après qu'il les avait lues.

Il n'y a qu'une chose qu'il ne put jamais apprendre parfaitement, malgré ses efforts, c'est l'anglais. Il prenait plaisir à raconter lui-même ce qui lui était arrivé, un jour. Une irlandaise était venue le consulter et lui avait exposé son affaire avec la faconde et l'entrain qui caractérisent les enfants de la verte Erin, les femmes surtout. Mgr. PLESSIS lui répondit en anglais, et il y avait déjà plusieurs minutes qu'il parlait, lorsque la pauvre femme lui remarqua, toute confuse, qu'elle ne comprenait pas le français.

Combien de pages il me faudrait maintenant pour rendre un digne hommage à ses vertus sacerdotales, à son zèle admirable pour le salut des âmes et à ses généreux efforts pour faire fleurir dans sa patrie bien-aimée la foi et les vertus qui font la force et la grandeur des nations. pour dire avec quel soin il travailla pour obtenir ce but sublime, à donner à ses prêtres la sagesse, le dévouement et les autres vertus qu'il possédait lui-même à un si haut degré !

Pour donner une idée de la douce influence qu'il devait exercer sur son clergé, je ne puis mieux faire que de citer une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

" Si j'avais offensé cet homme là, " disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Ste. Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon."

La vie de Monseigneur PLESSIS est pleine de grands enseignements.

A ceux qui nient ou méconnaissent les services rendus par la religion au Canada, elle offre un sujet de méditations profitables, et au clergé lui-même, elle présente des exemples salutaires de prudence, d'énergie et de patriotisme. Elle a réalisé, cette vie sublime, le problème difficile de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César, et à la patrie ce qui est à la patrie. Mgr. PLESSIS aura le mérite éternel d'avoir conduit sûrement la barque qui portait les destinées de l'église du Canada, au plus fort de la tempête, lorsqu'une main trop nerveuse ou inexpérimentée aurait pu la jeter sur les écueils, et d'avoir ouvert

au catholicisme dans l'Amérique du Nord ces vastes horizons qu'il parcourt si glorieusement. Il aura aussi l'honneur d'avoir compris que la mission civilisatrice de la Nouvelle France devait se poursuivre, comme autrefois, par l'alliance et la protection mutuelle de la religion et de la patrie, de la foi et du patriotisme, et que plus la confiance du peuple dans son clergé est grande, plus la conduite de celui-ci doit être sage, prudente et nationale. Instruit par l'expérience des siècles, il savait, sans doute, que le jour où le peuple canadien regretterait d'avoir mis ses destinées entre les mains de ses prêtres, serait un jour fatal pour son pays et la religion.

Il a indiqué au clergé catholique la voie lumineuse qu'il doit suivre pour conserver et protéger dans un pays où l'indépendance de la pensée est si grande et l'erreur si facile, une religion d'amour et de charité sortie des entrailles d'un Dieu et fécondée dans le sang des martyrs. Aussi, tant que le clergé marchera à la lumière de cette grande existence, la croix plantée sur les bords du St. Laurent par Jacques Cartier, sera le signe de salut et le plus glorieux symbole de la nationalité canadienne française.

L. O. DAVID.

Galerie des Femmes Célèbres.

SAINTE ANGELE,

Fondatrice de l'Ordre des Ursulines.



AINTE Angèle est la fondatrice de l'ordre des Ursulines. Elle naquit dans le diocèse de Vérone au 16e siècle.

La fleur de la chasteté ne brilla jamais d'un plus serein éclat que chez cette sainte fille. Orpheline, dès son enfance, et dévorée par les flammes de l'amour divin, elle voulut se confiner dans le désert pour y vivre au milieu des austérités ; mais les siens ayant contrarié ce pieux projet, elle résolut de

vivre dans le monde comme elle se proposait de le faire ailleurs. Elle portait un rude cilice et de fortes cordes ceignaient et déchiraient ses tendres chairs. Deux fois par an seulement, à Pâques et à la Noël, elle prenait du vin ; elle ne touchait de la viande qu'en cas de maladie. Elle passait des nuits entières dans la prière et la méditation, et lorsqu'elle se reposait, elle couchait sur la dure. Le démon, qui se cachait parfois sous la forme de l'ange de lumière, vint la tenter, mais elle le découvrit et le confondit aussitôt. Elle laissa ses biens aux pauvres et entra au tiers-ordre de Saint-François. Qui dira avec quel amour elle nourrissait les nécessiteux de ce qu'elle avait mendié pour eux ; avec quelle patience elle soignait les malades ; avec quelle force irrésistible elle délivrait les prisonniers, corrigeait ou convertissait les pêcheurs ! qui peindra encore son amour pour Jésus dans le Saint-Sacrement la dévotion qu'elle ressentait pour la passion du Sauveur. Elle n'eut pas de repos avant d'avoir foulé la Terre-Sainte, d'avoir embrassé la trace des pieds ensanglantés du Sauveur. Elle se rendit d'abord à Rome pour présenter ses hommages au pape Clément VII. Le pape, reconnaissant à quelle sainte personne il avait affaire, lui ordonna de séjourner dans la ville jusqu'à ce que le Ciel en eût décidé autrement. C'est ce qui arriva.

Une révélation appela Angèle à Bresse. Elle saisit cette occasion de rassembler dans une maison qu'elle venait de louer, quelques vierges d'élite, pour vivre ensemble sous la même règle, en reconnaissant pour leur patronne sainte Ursule, l'invincible conductrice des vierges. Ce fut là l'origine de cet ordre des Ursulines qui est répandu partout et rend à l'enseignement chrétien des services si importants et si signalés.

Notre sainte s'endormit dans le Seigneur en 1540 et fut canonisée en 1807 par le Pape Pie VII.

Il faut plus de temps pour se délasser de la paresse que du travail.

Il en est des livres comme des gâteaux : plus ils sont lourds, moins ils sont feuilletés.

Bibliographie.

Débats de la Législature de Québec,
par G. Alphonse DESJARDINS. Prix \$2.50. Tex-
emplaire, relié.



Un livre important va bientôt paraître. M. Alp. Desjardins, l'un des rédacteurs du *Canadien*, a eu l'excellente idée de publier dans un seul et même volume tous les discours importants prononcés par les membres de la députation provinciale pendant la session qui doit se terminer bientôt. Le besoin d'un pareil ouvrage se faisait sentir depuis longtemps et l'expérience nous a montré par le *Hansard* publié à Ottawa combien était précieux un tel volume, en temps d'élection et pour les besoins de chaque jour. Les hommes politiques, les journalistes, les bibliothèques publiques et privées, ne peuvent plus se passer de cet ouvrage qui contient pour ainsi dire la véritable histoire politique du pays. Le but que se propose d'atteindre M. Desjardins est le même. Le livre qu'il nous offre est parfait au point de vue de l'exactitude : chaque discours ayant été corrigé par la personne qui l'avait prononcé, avant de l'imprimer.

Ce n'est pas un ouvrage qui devra favoriser un parti politique ou l'autre ; la partie que nous avons vue est rédigée avec une grande impartialité.

Ce livre est indispensable à tous ceux qui s'occupent activement de notre politique locale. L'ouvrage aura au moins 250 à 300 pages et il sera livré au public dans les huit jours qui suivront la clôture de la session.

Le chevalier Ténèbres, par PAUL FÉVAL,
avec illustrations de LIX.

PAUL FÉVAL est un maître en l'art d'émouvoir ; mais dans ses récits les plus dramatiques, au milieu des mystérieuses intrigues et des sombres aventures, sa spirituelle fantaisie éclate en joyeuses fusées.

Tantôt poétique et mélancolique comme une légende bretonne, tantôt émouvante jusqu'aux larmes, ou pas-

sionnante comme une énigme terrible, ou alerte et gaie comme un chant de jeunesse, son œuvre a toujours un cadre pittoresque et un caractère original.

L'illustre romancier chrétien, véritable artiste littéraire, s'éprend des types qu'il crée et leur donne une ardente vitalité.

Quelques-uns de ces types inoubliables vont surgir, avec une physionomie étrangement attrayante, du mystérieux récit du Chevalier Ténèbres.

Jamais l'écrivain populaire ne s'est révélé avec plus de puissance de création que dans cet ingénieux roman, qu'il a écrit dans un style animé du feu sacré de l'enthousiasme : c'est une étude vivante, d'un coloris brillant et vigoureux qui aura, nous l'espérons, un succès retentissant.

La fin d'un Roman, par Mlle Marie MARÉCHAL. (1)

M. EMMELINE RAYMOND écrivait récemment dans la *Mode Illustrée* : "C'est un écrivain de race que Mlle. MARÉCHAL, et par la pureté de son style, et par le charme de son esprit ; on trouve dans ses œuvres beaucoup de grâce attendrie, et l'heureux don de la gaieté, don inestimable, don rare, don inimitable."

La *Fin d'un Roman* est ce qu'on appelle une histoire "de cœur," une histoire vécue, c'est dire que, analyse délicate de sentiments exquis, peints avec une fraîcheur de style délicieuse, elle ne saurait être elle-même analysée sans perdre la valeur qu'elle tient de la finesse des aperçus, du développement des situations, de l'étude des caractères.

Tout le monde voudra lire ces pages charmantes dans lesquelles Mlle. MARÉCHAL a groupé, avec un art infini, les scènes les plus attendrissantes, les plus pathétiques et les plus vraies

(1) La mort ne se lasse pas de faire des ravages dans tous les rangs de la société ! Mlle. Marie MARÉCHAL, écrivain des plus distingués, est décédée le 21 janvier dernier, à l'âge de 47 ans.

Pieuse et fervente chrétienne, Mlle. MARÉCHAL a été le modèle des filles et des sœurs ; sa vie s'est écoulée dans le travail et la pratique des vertus familiales.

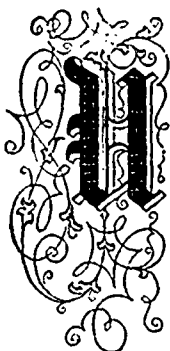
Nécrologies.

IN MEMORIAM!

O Dieu, accordez-leur un
repos éternel ;
Et permettez que la lumière
divine brille à jamais
sur eux.

Mgr. O'Brien,

EVÊQUE DE KINGSTON.



UNE dépêche télégraphique de Québec est venue apporter la triste nouvelle de la mort subite de Monseigneur O'Brien, Evêque de Kingston, arrivée à l'Hôtel Saint-Louis, mardi matin, le 5 août dernier. Le Révérend Prélat avait passé dernièrement quelques jours à *Caledonia Springs*, où ses manières recherchées l'avaient fait le favori de tous les convives. Il quitta *Caledonia Springs* pour faire le voyage du Saguenay, arrêtant à Québec en passant. Le Jeudi précédent il assista à la séance de l'Assemblée Législative.

On le trouva dans sa chambre, le mardi matin, dans un état de prostration complète, et en dépit de tous les soins de l'art qui lui furent prodigués, il expira. Il est mort d'apoplexie.

L'Evêque O'Brien est né dans le canton de Loughsberry, près de Kingston, en 1827 ; il était donc âgé de 52 ans. Dans une esquisse biographique de sa vie, que nous traduisons du journal *The Harp*, du mois de novembre dernier, nous trouvons ce qui suit :

" Des contemporains, d'il y a trente-cinq ans, parlent de ses nobles qualités, de sa haute intelligence qui le mettaient au premier rang à l'école du village.

" Après qu'il eut laissé l'Académie, ses parents, d'un caractère irréprochable, résolurent de lui donner une haute éducation pour laquelle il avait tant d'aptitudes. Ils avaient découvert

dans le caractère grave, religieux et aimable de leur fils, les qualités qui devaient un jour l'appeler aux hautes fonctions de l'Epicopat. Ils s'imposèrent avec joie les sacrifices les plus grands, ayant dans le cœur la chère espérance qu'un jour il le verraient offrir le saint sacrifice de la messe.

" L'Evêque O'Brien a fait sa théologie au Grand Séminaire de Québec et a toujours montré un goût remarquable pour la littérature classique. Il avait une grande connaissance des Pères de l'Eglise. Comme prédicateur, l'évêque O'Brien était logique, profond, persuasif et entraînant, sans cependant se servir beaucoup de figures d'imagination et des passions oratoires. Son opinion sur les questions de dogme était admirable. Il ne se laissait jamais emporter par l'enthousiasme. Quant à ses manières, il était calme et judicieux, n'employant jamais cette excitation nerveuse que l'on rencontre souvent chez les bons orateurs. Son organe était bon et il le maîtrisait facilement. En un mot, il était un de ces orateurs dont les sermons les plus longs paraissent toujours trop courts à un auditoire intelligent ; ceci est la plus favorable de toutes les critiques."

Mgr. l'évêque O'Brien était aussi beaucoup estimé et aimé des protestants et nous sommes persuadés que nos frères séparés ont appris avec douleur la perte que nous venons de faire.

Ses restes ont été transportés à Kingston.

Madame C. A. Dansereau,

DE MONTRÉAL.

C'est avec un profond sentiment de douleur que nous avons appris la mort de Dame Marie-Albine-Cordélia Hurteau, épouse de Mr. C. A. DANSEREAU, rédacteur-en-chef de la *Minerve*.

Madame Dansereau a été enlevée inopinément à l'affection de sa famille et de ses amis, le 11 août dernier, à l'âge de 36 ans. La défunte était fille du Colonel Isidore Hurteau, maire de Longueuil. La veille de sa mort elle était encore bien portante ; ses forces semblaient se rétablir, et rien ne faisait pressentir le malheur que nous déplorons, avec tous ceux qui ont eu l'avant-

tage d'apprécier cette intelligence d'é-lite unie à un si heureux caractère.

Madame Dansereau sera aussi vivement regrettée par les pauvres dont elle était la providence et par les institutions charitables qui avaient l'habitude de compter sur son inépuisable bonté. Ses enfants, son mari, étaient tout pour elle, et nous les plaignons sincèrement de la perte irréparable qu'ils viennent de faire. Mais une consolation leur reste dans l'épreuve si douloureuse qui leur est envoyée ; c'est de savoir que celle qu'ils pleurent a terminé par une mort édifiante une existence consacrée toute entière au devoir, remplie de bonnes œuvres et de généreux dévouements. Femme exemplaire, mère dévouée, n'ayant jamais eu d'autres pensées, d'autre but dans la vie que d'assurer le bonheur des êtres qui lui étaient chers, elle a passé en faisant le bien, entourée du respect et de la sympathie de tous ceux qui l'ont connue, et elle laisse derrière elle les meilleurs souvenirs.

M. l'abbé S. C. Hotte,

DE N. D. DU RICHELIEU.

Le diocèse de St. Hyacinthe vient de perdre un de ses dignes prêtres, le Révd. Messire Sévère Césaire HOTTE, décédé à Notre-Dame du Richelieu le 1er août, à l'âge de 65 ans et 2 mois. Le vénéré défunt naquit à St Martin, Ile Jésus, le 6 Juin 1814, et après un excellent cours classique fait au Collège de Montréal, il entra dans l'état ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 8 janvier 1843. Il exerça le saint ministère à Berthier, comme vicaire, de janvier à septembre 1843 ; fut desservant de St. Jean Baptiste de Rouville, de septembre 1843 à septembre 1845 ; curé de St. Jean Chrysostôme, de septembre 1845 à septembre 1846 ; curé de St Jean-Baptiste, de septembre 1846 à décembre 1859, époque à laquelle il obtint de feu Mgr. Prince la permission de se retirer du ministère actif, dont sa santé ne pouvait plus s'accommoder. Après dix mois passés à l'Hôtel-Dieu de St. Hyacinthe, il alla établir son domicile à Notre-Dame du Richelieu, paroisse à laquelle il rendit de bien utiles services, surtout dans ses commencements, alors qu'elle n'était que succursale de St. Mathias, et n'avait pas l'avantage de jouir d'une des-

serte régulière. Les fidèles de cette paroisse ne perdront jamais le souvenir de l'intérêt et du dévouement que leur a portés ce digne prêtre, et ils lui ont donné une marque bien sensible de leur reconnaissance par les prières ferventes qu'ils ont adressées au Ciel pour lui pendant sa dernière maladie et par les regrets sincères qu'ils témoignent de sa perte.

Les obsèques de M Hotte ont eu lieu à Notre-Dame du Richelieu le 5 août dernier, sur les neuf heures du matin.

Madame Pierre Thérien,

DE ST. HENRI DE MASCOUCHE.

Vendredi dernier, le 1er août, est décédée à St. Henri de Mascouche, après dix jours de maladie, Madame Alphonsine Corbeil, épouse de M. Pierre Thérien, âgée de 41 ans et 9 mois.

Mère modèle et remplie de dévouement, sensible pour son époux et ses enfants, elle sera vivement regrettée.

Elle laisse un époux désolé et dix enfants.

La défunte était la sœur unique du Rév. F. Corbeil, curé du St. Calixte, et de M. Corbeil et L. L. Corbeil, tous deux avocats de Montréal.

Toussaint Hubert Goddu,

DE MONTRÉAL.

Mercredi, le 14 août dernier, chez sa fille Mme. A. S. Archambault, à Montréal, à l'âge avancé de 88 ans, Toussaint Hubert Goddu, major de milice à Châteauguay en 1812, et l'un de nos glorieux exilés de 1837 aux Bermudes, compagnon des Nelson, des Marchesault, des Bédard ; c'était le dernier de cette poignée d'hommes d'élite, qui préférèrent l'exil au lâche renoncement de leurs droits. Un siècle presque entier avait passé sur sa tête vénérable sans refroidir son ardent amour de la liberté, et ses aspirations chaleureuses pour le bien de sa patrie.

En 1812, aux côtés du Colonel de Salaberry, il combattait vaillamment l'invasion américaine à Châteauguay. Quelques mois plus tard il commandait une canonnière et prenait part à la bataille de Platsburg. En 1837, il revendiquait, les armes à la main, les libertés populaires et organisait les patriotes de St. Césaire.

Quand nos droits furent reconnus par l'Angleterre, son énergie et son patriotisme trouvèrent encore une occasion d'être utiles à son pays, en s'enfonçant dans nos forêts de l'est et en portant la colonisation sur ces fertiles terrains.

L'Ange-Gardien, Canrobert et Saint-Janvier de Weedon se rappelleront longtemps les énergiques et généreux efforts de ce robuste pionnier, dans la colonisation de leurs belles paroisses.

Il est mort en bon chrétien, pourvu de tous les secours de notre sainte religion.

Madame Horace Phaneuf,

DE NASHUA.

A Nashua, Etats-Unis, le 5 août dernier, est décédée Madame H. Phaneuf, à la suite d'une courte mais douloureuse maladie soufferte avec la plus patiente résignation. Elle appartenait à la Confrérie des Dames du Rosaire. La société a vu s'éteindre en Madame Phaneuf une existence précieuse, un noble cœur, une intelligence d'élite. Elle était vraiment dame, spirituelle et charmante dans la conversation qu'elle savait toujours rendre intéressante. Elle était bien instruite et douée d'un rare jugement.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille éplorée.

UNE AMIE.

Madame P. C. Loedel,

DE JOLIETTE.

La tombe vient de se fermer sur une existence bien chère à tous ceux qui l'ont connue et à tous les habitants de la ville de Joliette, Madame Marie Antoinette Suzanne Tarrieu Taillant DeLanaudière, veuve de feu Peter Charles Loedel, Ecr.

Madame Loedel était née à Lavaltrie le 5 Mars 1805 et était par conséquent âgée de 74 ans, 5 mois et 10 jours, quand la mort l'a frappée vendredi, le 15 Août dernier, à la résidence de son gendre, B. H. Leprohon, Ecuier, Shérif. Elle s'était mariée en 1821 au Dr. P. C. Loedel, qui l'a précédée dans la tombe de quatre mois seulement.

Avec Madame Loedel, disparaît la dernière survivante des personnes qui, en 1825, vinrent fonder le Village d'In-

dustrie. Elle était la sœur de feu Madame l'Hon. Barthélemy Joliette.

Femme charitable, toujours prête à tendre sa main au malheur et à secourir la misère, son nom restera toujours béni et vénéré parmi ceux dont elle a été la bienfaitrice.

Il y'a encore peu de temps, Madame DeLanaudière jouissait d'une bonne santé et elle entreprenait le voyage de Joliette à St. Jean, où demeurent deux de ses petites filles et son petit fils, le Dr. James Leprohon. Atteinte bientôt de la maladie qui devait l'emporter, elle s'empressa de revenir à Joliette pour recevoir les derniers soins de sa fille bien-aimée, Madame Dr. Leprohon, qui la regrettera toujours ainsi que tous ses petit enfants, qu'elle affectionnait tout particulièrement.

Les funérailles de Madame Loedel ont eu lieu au milieu d'un grand concours venu de toutes les parties de ce District et de la paroisse de Lavaltrie

F. Pantaléon Hudon,

DE ST. JEAN.

C'est avec le plus profond regret que nous apprenons la mort de Mr. F. Pantaléon Hudon, rédacteur de *La Voix du Peuple*, arrivée à St. Jean P. Q., dimanche matin, le 17 août dernier.

M. Hudon était né à Ste.-Angèle de Mérici, comté de Rimouski, et il n'était âgé que de 35 ans. Il souffrait depuis longtemps d'une maladie de poitrine qui l'a conduit lentement au tombeau.

Il a été longtemps attaché à la rédaction du *Nouveau-Monde* et antérieurement à celle du *Courrier du Canada*. Il a aussi collaboré fréquemment à la *Revue Canadienne*.

Le mauvais état de sa santé, aggravé par les labeurs du journalisme quotidien, le força de prendre du repos en 1877. Après une année passée parmi les siens dans son village natal, il se crut assez fort pour prendre la rédaction de la *Voix du Peuple*, journal hebdomadaire qui venait d'être fondé à St. Jean, P. Q.

Mlle. Emelle Larue,

DE LA POINTE-AUX-TREMBLES.

On nous écrit ce qui suit :

Cette jeune personne, fille de Charles LaRue, écr., de la Pointe-aux-Trembles,

est l'une des plus touchantes victimes de la catastrophe du 18 juillet dernier. Elle était âgée de 20 ans.

Une famille éplorée, une mère qui adorait sa fille, un père dont elle était la joie, un frère qui avait trouvé en elle une seconde mère : il ne leur reste que le souvenir, ce dernier écho de la tombe et des choses passées ; une figure aimable et douce respirant la piété et la candeur ; un cœur d'or, sensible aux misères humaines ; une âme charitable, portée au bien ; un être supérieur par le cœur et l'âme épanoui à l'ombre de l'amour intime et profond et des vertus du foyer domestique.

Que dire de plus ? Elle était fiancée depuis quelques mois et devait se marier cet automne.

..... Que j'en ai vu mourir des jeunes filles, a dit le poète. Ces jeunes mortes éveillent la pitié et font couler nos larmes : leur grâce ingénue, leur espoir timide, leurs illusions, une sainte vie écoulée dans les joies de la famille, toute une riante existence anéantie..... La mort jette ainsi son linceul et sa froide ironie sur les plus belles espérances.

Mais les rêves dorés ne se réalisent pas toujours. Dieu prévoit mieux que notre sublime raison, et nos regrets sont peut-être superflus. "Heureux ceux qui meurent jeunes," disaient les anciens. C'est une dernière consolation aux amis qui pleurent la grâce et la jeunesse.

Enélie n'est pas complètement perdue ; elle repose aujourd'hui dans l'église de son village, au milieu des siens : sa famille et ses amis iront prier pour elle. Quand l'Angelus du soir pleurera sur la nature endormie, et que la brise agitera les vagues du fleuve, de ce fleuve fatal et cruel, sa mère à genoux croira peut-être entendre la voix de sa fille chérie, et elle unira sa prière à la sienne.

Les âmes des enfants morts nous parlent et nous consolent : n'est-ce pas une douce croyance pour les mères ?

Delle. A. Delisle,

A Warwick, le 5 août dernier, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'une vraie chrétienne, est décédée Mlle. Marie-Adéline-Angélique Delisle, âgée de 54 ans et 1 mois, fille de feu le Capitaine Joseph Delisle, de la paroisse de Ste. Foye, près de Québec.

Variétés.

L'Œuvre de la Tempérance.

Sortez de ce sommeil de mort, vous tous qui mettez vos délices à boire, et le Saint-Esprit vous éclairera et vous soutiendra.



EST avec bonheur et empressement que nous reproduisons dans le *Foyer Domestique* les délibérations de la deuxième grande Convention annuelle de l'Union de Tempérance Catholique de l'Isle du Prince-Edouard, tenue à

Charlottetown, dans la salle Saint-Patrice, le 16 juillet dernier. (1)

La délégation des diverses sociétés de Tempérance de l'Isle du Prince-Edouard, favorisée d'une belle et brillante journée, fut escortée à la Cathédrale par une Députation des Sociétés de la ville, celles de St. Joseph et de St. Patrice, précédée par le corps de musique irlandais, où une grande messe pontificale fut chantée par Mgr. McIntyre, évêque de Charlottetown.

Après l'Évangile, le Révérend Messire C. O'Brien monta en chaire et fit un éloquent et pratique sermon sur la sainte croisade de la Tempérance.

..... "Le vice de l'intempérance.—s'écrie-t-il,— a été un dieu parmi nous ; et nous savons combien sont nombreuses les victimes immolées sur ses autels. Quand nous lisons dans l'Écriture les sacrifices humains offerts à Molock, nous sommes épouvantés du barbarisme de ces actions, et nous remercions Dieu de ne pas vivre dans de pareils temps et de tels lieux. Peut-être ressentons-nous en nos âmes une plus noble indignation contre ces cruautés, et nous pensons que si nous y assistions nous volerions courageusement contre et détruirions l'horrible

(1) Nous extrayons ce compte-rendu sommaire du Rapport officiel de la Convention publié dans le *Moniteur-Canadien* de Shédiac, du 7 août dernier.

idole. Ce n'est ni une exagération poétique ni une ruse de rhétorique, mais une triste et sobre réalité, que de dire que l'ivrognerie a fait plus de victimes humaines que le hideux idole des Ammonites. Nous les avons vus de nos propres yeux faire le tour du lieu maudit, perdant réputation, santé et enfin la vie. Et avons-nous jamais étendu la main pour les arrêter ? Nous sommes-nous jamais rués contre le faux dieu qui les conduit à la ruine ? Mon Dieu ! quand nous songeons au nombre des victimes, et à notre propre indifférence, comment pouvons-nous nous étonner de la barbarie des anciens ?

“ On peut dire que ce sont des victimes volontaires, qu'ils méritent leur sort, parce qu'ils s'en vont les yeux ouverts dans l'abîme ; c'est l'excuse des lâches, c'est une vaine tentative pour étouffer la voix de la conscience qui crie contre notre indifférence. Il se peut que nous soyons la cause ou l'occasion de la ruine de quelqu'un, en lui offrant à boire ou en l'engageant à le faire. S'il en est ainsi, il faut réparation ; si nous ne pouvons le sauver, nous pouvons en sauver quelqu'autre ; en outre la charité chrétienne nous oblige à porter secours à ceux qui sont en danger, même si ce n'est pas notre faute.

“ Mes chers amis, les délégués à la convention de l'Union d'Abstinence totale catholique de cette Ile, vous êtes du nombre de ceux qui ont, à l'appel du devoir, travaillé au salut des autres. Reconnaissant l'obligation d'assujétir l'appétit à la raison, vous avez adopté ce motto de tempérance, et regrettant les infortunes des autres vous avez appris à leur étendre une main secourable.

“ Je ne vous entretiendrai pas longtemps en repassant l'histoire de ce mouvement d'abstinence totale catholique qui a pour fruit cette convention de délégués de toutes les parties de l'Ile. Nous connaissons tous le grand changement effectué dans deux ans, et nous savons la part qu'à jouée dans ce changement l'Union catholique. L'ivresse n'a pas entièrement disparu, c'est vrai, mais les quelques-uns qui s'y livrent à l'excès ne font plus leur parade de vaine gloire, comme les trainqueurs le faisaient autrefois ; ils se cachent dans les coins noirs et évi-

tent le regard public contre le vice, et c'est là un gain très important.

“ Une convention n'est donc pas une simple parade, sans résultat bienfaisant. C'est un auxiliaire très puissant pour l'avancement des intérêts de notre cause. Elle donne du ton et du poids à notre entreprise, et ces choses sont nécessaires au succès, puisque nous travaillons parmi des hommes.

“ Il est convenable qu'une convention d'abstinence catholique soit inaugurée par le Saint Sacrifice de la messe. On invoque le secours de la religion, car elle seule peut promouvoir efficacement une grande réforme morale. Il ne faut pas que nous soyons du nombre de ceux qui s'imaginent que la culture et les entourages élégants suffisent à dompter la vie. Les esprits les mieux cultivés sont quelquefois moralement dépravés. Seule la religion peut donner à l'esprit assez de force pour lui permettre de comprendre les tentations dont nous sommes entourés. En raison de notre nature corporelle nous sommes puissamment attirés vers les objets sensibles qui nous environnent. Nous les voyons, nous les sentons ; elles sont en constant contact avec nous ; c'est pourquoi elles exercent une grande influence sur nous. Ce n'est qu'en méditant fréquemment sur les vérités de la religion que nous pouvons garder vivant notre sentiment spirituel. Celui qui néglige les pratiques de la religion devient bientôt un homme animal, sans d'autre pensée ou désir que de satisfaire ses mauvais penchants. Sa vie est celle de la brute, sa mort celle de la brute, et son avenir une éternité de tourments.

“ Le monde a été christianisé et humanisé par l'influence de la religion. Auprès de cabanes sauvages quelques moines établissent un monastère. L'ardeur de leur sainteté se répandit à l'étranger ; les rudes paysans se réunirent autour de l'humble chapelle et bientôt un village fut fondé. Ainsi la face de l'Europe fut transformée et les hommes civilisés par la religion. L'influence qui a opéré cette réforme peut encore en opérer une autre maintenant. Seule elle doit être la base de nos sociétés, car seule elle est efficace à faire du bien durable.”

Ainsi soit-il.

II.

Après le service divin les Délégués s'en retournèrent à la salle Saint-Patrice, pour l'examen des lettres de créance, et à 2 heures de l'après-midi la Convention eût lieu.

Trente-deux Sociétés étaient représentées dans la Convention, par 44 délégués. Elle fut ouverte par Sa Grandeur Mgr. McIntyre, qui fit une courte allocution dans laquelle il exprima le plaisir qu'il éprouvait de voir une si grande et si respectable représentation des différentes sociétés. Ils étaient engagés dans une cause chère à tout honnête homme. Ils étaient choisis par le peuple, et seront considérés comme leurs guides et leurs chefs dans ce mouvement. Ils devaient être des hommes modèles aux sociétés respectives qu'ils représentaient, et devaient tenir une ligne de conduite telle qu'elle donne-

rait lumière et enthousiasme à tous ceux qui viendront en contact avec eux. Quelle est la raison que tant de sociétés ne sont pas représentées! Ce doit être parce que les hommes marquants y appartenant ne conservent pas l'esprit d'énergie et de zèle avec lequel ils ont commencé. Il montra les avantages pour les sociétés d'être représentées, et la force de l'action unie. Il les exhorta d'entrer de cœur et d'âme dans la cause de la tempérance, et le bien qui a déjà été fait deviendra encore plus répandu, et bienfaisant à eux-mêmes et à toute la communauté.

Il termina en donnant à l'assemblée la bénédiction papale.

Les rapports des diverses Sociétés furent ensuite lus par leur délégués respectifs, desquels rapports nous avons glané le petit tableau qui suit des œuvres accomplies par chacune d'elles.

TABLEAU des Sociétés actuellement affiliées à de la Province de l'Isle du Prince.

Sociétés.	Lieux.	Mbrs.
1—Saint-Patrice	Charlottetown...	250
2—Saint-Joseph	"	40
3—Cadets de Saint-Elie.....	"
4—St. Jean-Baptiste.....	Miscouche.....	150
5—Cadets de St. J.-B.	"	75
6—St. Bonaventure.....	Tracadie.....	157
7—Sainte Marie.....	Souris..	300
8—Saint George.....	Grande Rivière.	140
9—St. Jean-Baptiste.....	Rustico.....	150
10—Saint Michel.	Montague Ouest	150
11—Saint Augustin...	Montag. Bridge..	70
12—Saint-Antoine.....	Bloomfield.....	150

UNION D'ABSTINENCE TOTALE CATHOLIQUE Edouard.

Remarques.
Etablie en 1874. Elle est en même temps une Société de Secours Mutuels. Faible chiffre, à cause de la séparation de ses plus jeunes membres pour fonder la Société St. Etienne.
Point de rapport. Etablie depuis deux ans. Tous sont strictement tempérants. Point d'ambages dans l'endroit.
Point de rapport. Tous ont strictement tenu leur promesse, à l'exception de 5 membres.
Tous profondément intéressés dans la cause de la tempérance. Aucune licence accordée dans l'endroit; on constate avec chagrin, toutefois, qu'il y a quelques maisons qui vendent frauduleusement. On espère les traduire devant les tribunaux.
Point d'autres détails. La tempérance est florissante à Rustico, et des conférences sont données durant l'année touchant la tempérance. Un seul membre a manqué de parole. La Société de cette petite paroisse possède une bibliothèque de 150 volumes.
Tous tiennent fidèlement promesse et y exercent une grande influence en faveur de la tempérance.
Tous gardent fidèlement leur promesse, et la société progresse par le nombre des membres qui augmente rapidement.

<i>Sociétés.</i>	<i>Lieux.</i>	<i>Mbrs.</i>	<i>Remarques.</i>
13—St. Frs. de Sales....	De Sable.....	170	Progrès satisfaisant. Point de boisson vendu dans les limites de 8 miles.
14—Sainte-Brigitte....	Vernon River...	360	Tous s'efforcent de promouvoir la cause de la tempérance.
15—Saint-Joseph.....	Tignish.....	480	Tous sont demeurés fidèles, sauf 7. La Société est établie depuis 40 ans. Les membres parlant anglais ont laissé la Société, au nombre de 120, pour fonder la Société St. Patrice.
16—Saint Patrice.....	"	120	Point de rapport.
17—Saint-André.....	St. Andrew.....	250	En sus de ce chiffre, un petit nombre ont abandonné la Société et violé leur promesse. Une bibliothèque est en voie de formation.
18—Saint Jacques.....	Egmont Bay....	362	Condition florissante; et les membres font de grands efforts pour promouvoir la tempérance. Il y a une bibliothèque de 470 volumes achetés ce printemps; et des lectures sont données sur la tempérance, l'agriculture et l'économie domestique.
19—Saint Jacques.....	Georgetown.....	105	Point d'ivrognerie dans la ville, et aucune maison licenciée pour la vente de la boisson. Tous prennent un profond intérêt dans la cause de la tempérance.
20—Toussaint.....	Cardigan Bridge	100	Point d'autres détails.
21—Saint Cuthbert....	Cardigan Road..	200	Société établie en 1878, et la tempérance fait des progrès.
22—Saint Patrice	Fort Augustus..	100	La tempérance fait des progrès; il n'y a point de boisson vendu en cet endroit.
23—Sainte Marie.....	Indian River... ..	100	Quelques-uns ont violé leur promesse, paraît-il, mais la Société est sans preuve du fait. Elle produit, toutefois, un grand bien.
24—Saint Joseph.....	Somerset	100	Cette Société est en bonne voie de progrès.
25—Saint Joseph.....	Morell.....	120	Tous ont bien gardé leur promesse. Plusieurs lectures sur la tempérance ont été données devant la Société.
26—Sainte-Anne.....	Lot No. 65.....	104	La Société progresse en nombre.
27—Imm. Conception.	Wellington.....	70	Elle fait un grand bien. Il n'y a qu'une seule taverne qui sera bientôt fermée.
28—Saint-Eugène.....	Coveheads.....	53	Tous fidèles tempérants.
29—Sainte-Brigitte....	Lot No 11.....	54	Tous ardents pour la cause. Aux assemblées il y a discussion de sujets concernant la tempérance, l'agriculture et la colonisation.
30—Saint Félix.....	Rallo Bay.....	105	Fondée en 1878. Tempérance bien observée par les membres. On compte deux maisons vendant de la boisson illégalement. Une bibliothèque est en voie d'être établie.
31—Holy Magi.....	Freetown.....	66	Il y a beaucoup à faire pour rendre la population tempérante, et la Société s'efforce de travailler à cette œuvre de salut social et religieux.
32—Sainte Marie.....	Sturgeom.....	200	La tempérance est florissante. Pas une seule auberge dans les limites de 10 milles.
33—Saint-François....	Little Pond.....	60	Tous sont fidèles, et la tempérance progresse.
34—Mont Carmel.....	Fifteen Point...	214	} Point d'autres détails.
35—Sainte Marie.....	Brai.....	46	
36—Sacré-Cœur.....	Alberton.	90	
37—Saint-Pierre..	Baie St. Pierre..	100	

<i>Sociétés.</i>	<i>Lieux.</i>	<i>Mbrs</i>	<i>Remarques.</i>
38—Cadets de Saint.....			} Point d'autres détails.
Charles.....	Summerside.....	101	
39—Saint-Marc.....	Lot No. 7.....	62	
40—Saint-Columban.....	East Point.....	370	
41—Sainte Anne.....	Hope River.....	312	
42—Saint Joseph.....	Du Sable.....	200	
43—Sainte Marguerite.....	Gros Cap.....	100	

La Convention procéda ensuite sur diverses matières se rattachant à la cause de la Tempérance, et vers six heures et demie Sa Grandeur Mgr. McIntyre termina la séance en exprimant sa satisfaction en présence du bon ordre et des sentiments amicaux qui avaient marqués les procédés, et en remerciant les assistants d'avoir rendu la seconde convention annuelle de l'*Union d'Abstinence Totale Catholique* aussi agréable et fructueuse qu'elle l'avait été.

À 7 heures les membres de la convention prenaient un goûter (*lunch*), dans la salle de lecture de St. Dunstan. Sa Grandeur présidait.

Au nombre des messieurs du clergé présents étaient le Très Révd James McDonald, le Révd P. Doyle, de Summerside, le Révd S. Boudreault, de Tignish, le Révd N. C. Boudreault, de Charlottetown, le Révd Stephen Phelan, de Charlottetown, le Révd D. McGilvery, d'Antigonish, et les membres du clergé et citoyens laïcs appartenant au conseil général, savoir : le Révd James Phelan, président, le Révd C. O'Brien, D. D., le Révd D. J. Gillis, le Révd Chas. McDonald et MM. John Gaffney, P. R. Bowers, Maurice Blake, J. S. McDonald, A. A. McDonald, Austin McDonald et J. B. McDonald, outre les délégués des sociétés sus-mentionnées, au nombre de 44.

Après le repas, des discours furent prononcés par le Révd P. Doyle, l'hon. A. A. McDonald, M. Eneas Cash, M. E. Laverty, et Sa Grandeur Mgr McIntyre, qui exprima sa satisfaction de l'heureuse scène qu'il avait devant lui, et exprima l'espoir que les sociétés seraient encore mieux représentées l'an prochain, et que tous travailleraient harmonieusement à l'avenir comme dans le passé pour assurer le complet succès de la bonne cause qu'ils avaient entreprise. Les figures contentes qu'il voyait autour de la table lui faisaient présager de nouveaux succès.

Puis, l'assemblée se dispersa chacun très-satisfait des travaux accomplis.

Honneur au clergé et à la population catholique de l'Isle du Prince-Edouard, ajoutons-nous en terminant, et nous formons des vœux pour que ce bel exemple de vitalité sociale et religieuse trouve dans les autres provinces de la Confédération canadienne des imitateurs aussi actifs et aussi persévérants.

Condoléances.

La jeunesse canadienne-française de la ville de Québec vient d'adresser à l'ex-impératrice EUGÉNIE, une lettre de condoléances à l'occasion de la mort de son fils, le prince Eugène-Louis-Napoléon, accompagnant la splendide couronne de fleurs dont nous avons parlé dans la dernière livraison du *Foyer Domestique*.

La mort a droit au respect et à la sympathie dans tous les rangs de la société, mais principalement quand elle atteint la jeunesse dans l'infortune.

Le Prince Louis Napoléon est mort sur une terre étrangère au service de l'Angleterre. Il était le champion ou plutôt le représentant d'une idée. Elevé dans la foi catholique par une mère pieuse, il eût pu modifier l'idée napoléonienne, en en faisant disparaître le caractère d'antagonisme contre l'influence de l'Eglise catholique, si jamais il avait reconquis le trône illustré par ses ancêtres. Dieu en a décidé autrement. Le doigt de la Providence a voulu soustraire cette belle intelligence, cette grande âme, aux dangers du pouvoir.

Il est tombé au champ d'honneur !

La douleur de la mère qui a perdu son unique enfant, nous la comprenons et nous la ressentons.

Nous joignons notre pensée affectueuse.

tueuse et notre profonde sympathie à celle de nos jeunes compatriotes.

Voici la copie de l'adresse envoyée à l'ex-impératrice Eugénie :

*A Sa Majesté l'Impératrice EUGÉNIE.—
Marie Gusman de Montijo.*

MADAME,

La Jeunesse Canulienne Française de Québec vient déposer aux pieds de *Votre Majesté*, l'expression de son humble sympathie dans la grande douleur dont votre cœur maternel a été frappé.

Le *Canada Français* a toujours pleuré en secret quant le bras de *Dieu* s'est appesanti sur la France ; nous n'avons jamais oublié le pays de nos pères, et, si nous nous sommes réjouis de ses gloires, nous avons surtout ressenti le contre-coup des épreuves qui sont venues fondre sur lui.

Les malheurs de 1870 ont eu ici leur écho douloureux, et, aujourd'hui que *Votre Majesté* est si cruellement éprouvée dans ses plus chères affections, nous sentons le besoin de lui dire combien nous partageons sa profonde douleur, et combien nous voudrions pouvoir tempérer l'amertume de ses larmes en pleurant avec *Elle*.

En apprenant la mort glorieuse du *Prince Impérial* nos cœurs français se sont émus ; et nous n'avons pu nous empêcher de faire, entre sa destinée et la nôtre, un douloureux rapprochement. Comme lui nous vivons loin de cette France oublieuse, qu'il aimait tant et qui nous est si chère ; comme lui nous avons dû accepter la protection de l'Angleterre ; comme lui nous mourrons peut-être un jour pour le drapeau qu'il vient de rougir de son sang.

Celui que nous pleurons cependant, n'est pas le *Prince* que la France a perdu ; c'est le *fil*s qui est enlevé si cruellement à sa *mère* ; c'est ce jeune et vaillant cœur si plein de glorieuses promesses pour votre amour maternel, — c'est un *frère* qui nous était si cher par la double parenté de l'âge et du sang. C'est à la mémoire de ce cher enfant, de ce compatriote que nous offrons aujourd'hui, par vos mains, notre modeste couronne.

Nous demandons humblement que *Votre Majesté* veuille bien la faire déposer sur le tombeau qui renferme les restes mortels de Napoléon-Eugène-

Louis ; qu'elle y soit, sur le sol étranger, comme un souvenir du *Canada Français*, dont notre vieille ville est le boulevard : afin, surtout, qu'elle rappelle à *Votre Majesté* que sur ce point éloigné du globe, il y a encore des cœurs qui partagent votre grande douleur et qui, ne pouvant pas vous consoler, viennent du moins mêler leurs larmes aux vôtres.

Québec, Canada, juillet 1879.

Les tombeaux des Bonapartes.

Il nous a paru curieux de rechercher, à l'occasion de la mort et des funérailles de l'ex-prince impérial, dans quels lieux reposent actuellement les cendres des divers membres décédés de la famille Bonaparte.

1.—Bonaparte (Charles), mort et enterré à Montpellier (1785), a été ramené à Saint-Leu-Taverny :

2.—L'impératrice Joséphine, morte en 1814, est inhumée dans l'église de Rueil ;

3.—Napoléon Ier repose, comme chacun sait, aux invalides ;

4.—Le prince Eugène, mort à Munich (1824), y a été enterré ;

5.—Pauline, morte à Florence (1825), a été transportée dans l'église Sainte-Marie-Majeure, à Rome ;

6.—Elisa, morte à San Andrea (1830), est enterrée à Trieste ;

7.—Napoléon II, mort en 1832, dort à Vienne, dans les caveaux de la famille impériale d'Autriche, à l'église du couvent des Capucins ;

8.—Madame Mère (Lætitia), morte à Rome (1836), inhumée d'abord à Corseto, avait été transportée, après 1848, à Ajaccio, dans le tombeau de famille élevé pour les Bonapartes :

9.—La reine Hortense, morte en 1837, repose auprès de sa mère ;

10.—Le cardinal Fesch, mort à Rome (1838), frère de Madame Mère, d'abord enterré à Rome dans l'église de Saint-Laurent in Luciana, a été également transporté à Ajaccio ;

11.—Caroline, reine de Naples, morte en 1839, est inhumée au Campo-Santo, à Bologne ;

12.—Lucien, mort à Viterbe (1840) est inhumée dans l'église de Canino ;

13.—Joseph, mort en 1844, enterré

d'abord à Florence dans l'église Santo-Croce, a été ramené en France et déposé aux invalides, en 1862 ;

14.—Louis, mort en 1846 à Florence, déposé d'abord dans l'église santa-Croce, a été depuis 1848, rapporté à Saint-Leu Taverny ;

15.—Marie Louise, morte en 1847, a été également inhumée dans ces mêmes caveaux ;

16.—Jérôme, mort en 1860, est inhumé dans la chapelle Saint Jérôme, aux invalides, à gauche du tombeau de l'empereur. On trouve également dans cette chapelle le tombeau de son fils aîné et l'urne renfermant le cœur de la reine Catherine, deuxième femme de Jérôme ;

17.— Enfin Napoléon III, mort en 1873 et son fils, Louis-Eugène-Napoléon, mort le 1er juin 1879, sont inhumés dans l'église catholique de Chiselhurst.

Le Cimetière.

BALLADE.

LE PASSANT.—O Fossoyeur ! comment peux-tu encore lever ton bras ? Ton corps exténué ne demande-t-il pas le repos ?

LE FOSSOYEUR.—Non, passager, le travail ne me fatigue pas, il me fait gagner mon pain : j'ai une famille à nourrir.

LE PASSANT.—Alors, Fossoyeur, continue. Mais de toi je réclame une faveur que tu ne peux me refuser, car c'est chose de peu de valeur. J'apporte le corps de ma bien-aimée qui avait sa demeure sur cette terre, mais dont la patrie est dans le ciel. O Fossoyeur ! donne-lui la sépulture, mais l'argent me manque pour payer ton travail.

LE FOSSOYEUR.—Arrière ! marche, passager !..... Minuit a déjà sonné, on ne part pas sans argent : je vis des morts.

STATISTIQUES.

Ce que coûtent les Guerres.

Un journal, d'après les documents officiels, a fait le relevé de ce qu'ont coûté, tant en hommes qu'en argent,

les nombreuses guerres qui ont eu lieu de 1855 à 1873.

Il résulte de ce travail que la guerre d'Orient (Russie, France, Angleterre et Italie) a coûté 750,000 hommes et 8 milliards 500 millions de francs ;

La guerre d'Italie (1859) 45,000 hommes et un milliard et demi de francs ;

La guerre de sécession aux Etats-Unis 800,000 hommes et 45 milliards ;

La guerre anstro-prussienne (1861) 46,000 hommes et un milliard 650 millions ;

La guerre de Schleswich Holstein, 5,000 hommes et 105 millions ;

Les expéditions au Mexique, en Illyrie, au Paraguay, 65,000 hommes et un milliard ;

La guerre franco-prussienne (1870-71) 215,000 hommes et 12 milliards 500 millions ;

Et la guerre turco - russe (1878-79) 600,000 hommes et 8 milliards 250 millions.

En un mot, dans les guerres qui ont eu lieu de 1855 à 1878, on a dépensé 66 milliards et fait périr plus de deux millions et demi d'hommes.

Batailles anciennes et modernes.

Les batailles modernes sont moins meurtrières que celles du premier Empire.

L'opinion contraire est trop répandue, même dans le monde militaire, pour qu'il soit possible d'opposer des raisonnements à cette croyance, devenue populaire, que les nouvelles armes détruisent une armée en quelques heures.

L'auteur du livre intitulé : *Die Cavalerie der Fetzzeit*, a recherché la proportion des pertes subies par les armées pendant la guerre de l'Empire, où l'on se servait d'armes lisses, et pendant la guerre d'Italie, ainsi que celle de 1870 et 1871, où l'on a fait usage d'armes rayées.

Voici les résultats que nous reproduisons d'après le *Moniteur de l'Armée* :

Batailles anciennes.

À Austerlitz, la perte des Français a été de 14 pour 100 (0.14) de leurs forces ; celles des Russes, de 0.30 ; celles des Autrichiens, de 0.44.

A Wagram, les Français 0.13 ; les Autrichiens 0.14.

A la Moskowa, les Français 0.37 ; les Russes 0.44.

A Bantzen, les Français 0.13 ; les Russes et les Prussiens 0.14.

A Waterloo, les Français 0.36 ; les Alliés 0.31.

Batailles modernes.

A Magenta, le 4 juin 1859, les Français 0.07 ; les Autrichiens 0.08.

A Solferino, les Franco Sardes 0,10 ; les Autrichiens 0.08.

Pendant la guerre de 70-71, les Français ont perdu 0.06 de leurs forces, et les Prussiens 0.12.

Ce qu'il y a de fort remarquable dans ce dernier exemple c'est que la puissance la mieux pourvue d'armes rayées a fait éprouver moins de pertes que celle armée d'après l'ancien système.

Qu'est-ce que c'est que cinq Milliards de francs ?

Peu de nos lecteurs, nous, en sommes sûr, ont cherché à se rendre compte de l'énormité de la somme que représentent les cinq milliards de francs que la France a eu à payer à la Prusse, lors de la conclusion du traité de paix de la guerre franco-prussienne, en 1871.

Un statisticien français qui a eu la curiosité de peser et mesurer le magot, donne à ce sujet les données qui suivent :

Un milliard de francs, c'est comme qui dirait mille millions, ou dix fois cent millions de francs. Pour qu'un chiffre écrit représente un milliard, il faut qu'il ait neuf chiffres à sa droite (1,000,000,000). Ceci posé, voyons ce que peuvent bien peser cinq milliards de francs, en pièces d'un franc en argent. Cent francs pesant une livre, mille francs pèseront dix livres, dix mille francs cent livres, cent mille francs mille livres, un million de francs dix mille livres, dix millions de francs cent mille livres, cent millions de francs un million de livres, un milliard de francs dix millions de livres, enfin cinq milliards de francs cinquante millions de livres.

Cinquante millions de livres, c'est un très joli poids, comme on va voir. Supposons que la France put et voulut verser d'un seul coup cette somme, en

pièces d'argent, dans la caisse prussienne, et qu'elle prit le parti de l'expédier à Berlin dans des chariots attelés chacun d'un cheval capable de porter deux mille livres, il ne faudrait pas moins de 25,000 chariots, comme on peut s'en assurer en divisant le poids total de la somme par le poids alloué à chaque cheval. On peut voir, par la même très simple opération, qu'il faudrait un convoi de chemin de fer de 2,500 chars, pour transporter à Berlin les cinq milliards, en donnant à chaque char la charge de 20,000 livres pesant.

Autre calcul.

Treize francs juxta posés à plat les uns à la suite des autres font une longueur d'un pied. En divisant 5,000,000,000 par 13 on aura 384,615,394 représentant la longueur en pieds qu'occuperaient cinq milliards de francs ainsi disposés en ruban. En divisant ce chiffre par le chiffre 17,600 qui représente le nombre de pieds que contient la lieue commune de France, on trouvera que le ruban atteindrait la longueur énorme de 21,853 lieues.

Troisième calcul :

Supposons les cinq milliards de pièces d'un franc superposées, c'est-à-dire disposées en une seule colonne. Il faut environ 220 pièces pour faire une colonne d'un pied. Partant de cette donnée, on trouve, par un calcul très simple, que les cinq milliards de pièces, posées à plat, les unes sur les autres, feraient une colonne de 1,278 lieues de hauteur. Juché au sommet de ce piédestal, M. de Bismarck ne serait vis-à-vis qu'avec l'aide du phénoménal télescope de lord Rose.

Dernier calcul :

On sait maintenant assez ce que c'est que cinq milliards de francs. Si on est curieux de savoir de quel poids l'indemnité va peser sur la population française, hommes, femmes et enfants compris, voici :

La population actuelle de la France étant d'environ quarante millions d'habitants, en laissant de côté la population des portions du territoire français que le traité de paix fait passer aux mains de la Prusse, l'indemnité représente une charge de 125 fr, ou \$25 par tête. *Et si on tient compte du fait que plus de la moitié de la France est dévastée, on pourra se faire une idée de la triste position que fait au peuple français le traité de paix.

A NOS LECTEURS.

Comme nous l'exprimions dans la dernière livraison du *Foyer Domestique*, nous voulons que cette REVUE de littérature catholique convienne aux vieillards aussi bien qu'aux jeunes gens, aux mères et à leurs filles; qu'elle soit le délassement des heures de loisir de l'Été et des longues soirées de l'Hiver; que chacun y trouve ce qui lui plaît; l'un, un roman honnête, moral dans son développement, son but et son action; l'autre, un récit de voyage, un souvenir de quelque belle contrée et de ses monuments; celui-là, une étude historique, fruit de recherches consciencieuses et intéressantes; celui-ci, des biographies, des monographies et des légendes; et ça et là quelque page sérieuse qui affirme et soutienne notre foi, nos doctrines et nos convictions. Enfin, nous voulons que ce RECUEIL soit le Livre d'Or de la famille, le véritable Album du foyer domestique.

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous commencerons le mois prochain la publication du grand roman historique de M. Charles BUEE, **François le Balafre**. Nous espérons que cette œuvre, avec ses péripéties multipliées, ses incidents dramatiques, ses personnages si vivants, aura un grand succès, et que cette publication aura l'effet de nous procurer quelques centaines de nouveaux abonnés.

Comme notre tirage est limité au chiffre actuel de nos abonnés, nous invitons ceux disposés à souscrire de ne pas retarder à nous en informer le plus tôt possible.

Nous commencerons également la publication d'une NOUVELLE intéressante, par Madame BOURDON, intitulée: **Lucy ou la Perle Précieuse**. Cette œuvre charmante saura intéresser la mère de famille, par le charme des observations, les aperçus ingénieux, et la finesse de l'esprit dans les détails.

LUCY, l'héroïne, est une chrétienne dont la foi n'a pu être suffisamment éclairée, pour lui donner cette paix de l'âme si nécessaire à tous. On la suit avec un intérêt poignant dans les luttes sans cesse renouvelées de son existence tourmentée secrètement par la conscience. On peut apprendre là à quelle source il faut s'abreuver pour arriver au triomphe.

Le lecteur en jugera.

Nouvel Agent.

M. Etienne LÉGARÉ, de Québec, est aujourd'hui l'Agent du *Foyer Domestique*, pour la ville de Québec, à la place de M. J. O Filteau, qui a résigné.

M. Légaré demeure au No. 378, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

RECRÉATIONS.

JEUX D'ESPRIT.—No. 3.

Charade.

Mon premier à mes yeux dépeint l'immensité,
Mon second au logis ramène la santé,
Au bien ouvre sa bourse et sa porte au malheur;
Mon tout eut autrefois plus d'un adorateur.

Enigme.

Je ne suis qu'une bête et j'en conviens: quel roi
Fut pourtant plus heureux que moi!
Fut peint par Richelieu, célébré par Homère!
Deux fois je brille au ciel, et Memphis m'adora,
Buffon, avec amour, peignit mon caractère
Et Lafontaine m'anima.

Logogriphe.

Comme chiffre et pronom, je suis voisin de deux.
Retournez mes deux pieds, et je me sens tout hon-
[teux.]

Métagramme.

Avec sept pieds, formule vénérée
Dont tout cœur doit respecter la teneur,
Je suis la promesse sacrée
Que ne saurait trahir aucun homme d'honneur.
—Si mon second pied change, égayant la famille
De l'économe vigneron,
Que j'éclaire et réchauffe en rond,
Dans l'âtre campagnard je flambe et je pétille.

Problème.

Je rencontre deux femmes ayant chacune un enfant. Je demande à l'une d'elles quels sont ces deux messieurs qui les accompagnent. Elle me répond; ce sont nos pères et nos maris, les pères et les grands pères de nos enfants.
Comment cette parenté est-elle possible?

N. B.—Les Réponses ou Solutions aux problèmes ci-dessus, paraîtront du prochain numéro.

RÉPONSES

aux Problèmes insérés dans notre dernière livraison.
(Jeu d'Esprit, No. 2.)

Charade.—PANTALON.

Enigme.—DICTIONNAIRE.

Logogriphe.—FORT, GR.

Problème.—Un ours blanc peut manger une chandelle, mais le contraire est impossible.